

# Une « injustice » réparée



PAGE 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1449 Mardi 20 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SUR DÉCISION UNILATÉRALE DU SYNDICAT



## Le taxi collectif algérois à 30 DA

PAGE 5

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA L'A ANNONCÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

# Les législatives au printemps prochain

- Convocation du corps électoral à la fin de la session d'automne du Parlement
- Projet de révision de la Constitution pour la nouvelle assemblée
- Observateurs internationaux pour la surveillance des élections

Lire en page 3



D.R.

Focus 2011

CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE 2011

## Les grandes puissances ébranlées

Pages 6-7



SUR LES CONSEILS DE LA RUSSIE

## Damas signe le protocole de la Ligue arabe

page 24

## Repères

9.746

emplois ont été créés en 2011, par le biais des différents dispositifs d'emploi, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya

2,1

milliards de DA est le ont été allouée à la wilaya de Tindouf pour la réalisation d'une station de déminéralisation de l'eau, ont indiqué les responsables locaux du secteur des ressources en eau (DRE)

1.000

familles qui occupaient les chalets dits "Sotraco" et trois sites de bidonvilles limitrophes (Améziene, An-Nasr et El Hattabia), dans le secteur urbain de Boudraâ-Salah (Constantine) ont été relogées dimanche à la nouvelle ville Ali Mendjeli

## Menace sur les réserves halieutiques en Algérie



La pêche illicite est "destructrice" et représente une "réelle menace" pour les réserves halieutiques en Algérie, a estimé dimanche le président du Comité national des marins pêcheurs, M. Hocine Bellout.

Le non respect de la période de repos biologique des poissons "conduira inéluctablement à chasser les poissons des côtes algériennes", a ajouté le même responsable, précisant, dans un entretien à l'APS, que l'utilisation de la dynamite par certains pêcheurs contribue à raréfier la population marine.

«L'entêtement" de certains marins pêcheurs du port de Stora à ne pas vouloir respecter les zones de pêche, notamment la première qui se situe entre 0 et 3.000 miles marins où l'on trouve des bancs constitués de sardines ne dépassant pas 4 cm et où il est expressément et formellement interdit de pêcher, est la "plus importante menace pesant sur ce type de poisson", a ajouté M. Bellout.

Ces pratiques "irréfléchies", œuvre de certains marins pêcheurs ayant pris l'habitude de "traquer" la petite sardine, ont "influé négativement sur les réserves marines et risquent même de conduire à la disparition pure et simple de cette espèce de notre littoral", a-t-il averti.

## La nécessaire valorisation des services de connaissance

La diversification de l'économie nationale nécessite une valorisation des services de connaissance dans les secteurs à forte valeur ajoutée notamment le transport maritime et les énergies renouvelables ainsi que l'emploi des diplômés, a estimé dimanche à Alger l'expert en économie, M. El Mouhoub Mouhoud. Les services comme la recherche, l'innovation, la publicité et le marketing sont les éléments clés pour le développement de la compétitivité industrielle et la création de richesse et de la valeur ajoutée, a plaidé M. Mouhoud, professeur d'économie à l'université Paris Dauphine. "La performance de l'économie allemande est le fruit d'une combinaison alliant l'utilisation de services de la connaissance dans différents secteurs à la valorisation d'une main d'œuvre qualifiée", a illustré M. Mouhoud en marge d'une conférence débat intitulée "Pour une économie de progrès qui emploie ses diplômés: une stratégie d'insertion dans les services de la connaissance". Il a mis en avant la nécessité d'orienter les laboratoires de recherches et les universités à former des compétences dans des secteurs peu exploités et à forte valeur ajoutée. Selon le constat fait par cet expert, près de 23% des étudiants dans les pays du Moyen orient et de l'Afrique du nord (Mena) sont orientés vers le domaine des sciences sociales, alors que les disciplines dans les secteurs de l'agriculture et de la santé attirent moins d'étudiants. En outre, l'Algérie souffre à l'instar des pays du Maghreb d'expatriation des compétences qui a atteint un taux de 17% à 20% alors qu'elle devrait se situer entre 5% et 10% maximum, a-t-il avancé.



## A la recherche de terres rares

La domination de la Chine dans la production de terres rares a provoqué une course mondiale pour l'exploration de ces métaux essentiels à la fabrication de produits de haute technologie, relèvent dimanche des experts. Une vingtaine de grands projets d'exploration sont actuellement en cours dans le monde, selon Michel Jébrak, professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère à l'Université du Québec à Montréal. La Chine, qui assure à elle seule environ 95% de la production mondiale de terres rares a réduit cette année ses quotas d'exportation pour maintenir les prix, poussant de nombreux pays à rechercher d'autres sources d'approvisionnement de ce groupe de 17 métaux rares, comprenant le lanthane, l'yttrium et le néodyme, indispensables à la fabrication de produits de haute technologie (voitures électriques, éoliennes, écrans plats, disques durs d'ordinateurs, lecteurs MP3...). "Tous le monde s'est mis à chercher des terres rares. Les Japonais cherchent des terres rares désespérément partout. L'Europe a un plan stratégique sur les terres rares", explique le professeur Jébrak. "C'est une course contre la montre pour savoir quel est le premier projet qui va arriver à la production le plus rapidement possible", dit-il. Une vingtaine de grands projets d'exploration sont actuellement en cours dans le monde, dont le quart se retrouvent sur le territoire canadien, selon la même source. Le Canada n'est cependant pas le seul pays à vouloir développer cette industrie minière vouée à un bel avenir. L'Australie, les Etats-Unis sont aussi sur la ligne de départ pour devenir de futurs producteurs de terres rares.

## Relaxe pour l'ex inspecteur général de la direction générale de la Protection civile



La Cour suprême a confirmé la décision de relaxe prononcée par la cour d'Alger la 15 février 2009 au profit de l'ex inspecteur général de la direction générale de la Protection civile et de trois autres cadres en rejetant le pourvoi en cassation introduit par la ministère public dans une affaire remontant à 2006 et concernant la passation d'un marché en violation de la réglementation.

La même instance a dit recevable le pourvoi en cassation introduit par deux autres cadres impliqués dans la même affaire concernant un marché public conclu en violation de la législation avec la société "Elsecom" pour l'acquisition de 120 ambulances au profit de la protection civile.

Après annulation de la décision de justice du 15 février 2009 à l'encontre des deux cadres en question, l'affaire devra être rejugée.

Selon l'arrêt de renvoi, les six accusés sont d'anciens cadres de la direction générale de la Protection civile qui se sont rendus coupables d'un délit d'initié au profit de l'entreprise "Elsecom" dans l'adjudication pour l'acquisition de 120 ambulances.

Une vérification administrative a révélé que les ambulances étaient en fait des véhicules ordinaires de type "Ford fourgon" que la société "Elsecom" a équipé en matériel médical.

L'action publique a été déclenchée suite à la plainte de la direction générale de la Protection civile contre certains de ses cadres, dont l'ancien inspecteur général de la direction générale de la Protection civile et l'ancien directeur central de la protection.

Les six mis en cause sont accusés de passation de marchés publics en violation de la législation et de la réglementation en vigueur pour l'octroi d'avantages injustifiés à des tiers, de dilapidation de deniers publics et d'abus de fonction.

## Dixit

## Dahou Ould Kablia :



«La décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'engager des réformes politiques structurelles et profondes menées dans le cadre de la plus large concertation et touchant différents volets de la vie politique nationale est synonyme, sans aucun doute, d'un processus de réformes historiques qui viendront consolider l'Etat, approfondir la démocratie, renforcer l'Etat de droit, la décentralisation et les libertés individuelles et collectives. Ce processus de réformes ouvrira la voie à un avenir de prospérité et de concorde nationale à la mesure des ambitions et des aspirations du peuple algérien (...) Ces réformes constituent le meilleur rempart contre les divers périls qui guettent aujourd'hui les Etats africains et plus particulièrement ceux de la sous-région».

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA L'A ANNONCÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

# Les législatives au printemps prochain

-Convocation du corps électoral à la fin de la session d'automne du Parlement  
-Projet de révision de la constitution pour la nouvelle Assemblée.  
-Observateurs internationaux pour la surveillance des élections.

PAR SADEK BELHOCINE

Le Conseil des ministres a tracé, dimanche, le chemin de l'agenda politique pour les prochains mois. « Le corps électoral sera convoqué dès la fin de la session d'automne du Parlement pour la tenue, au cours du printemps prochain, des élections législatives, puis, comme je l'ai déjà annoncé en avril dernier, je soumettrai au Parlement le projet de révision de la Constitution dans le respect des dispositions énoncées par cette Loi fondamentale », a déclaré le chef de l'Etat au cours des travaux de ce Conseil des ministres qui a entendu et débattu une communication du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales sur les préparatifs des prochaines élections législatives. Le président Abdelaziz



Des réformes menées à bon port en attendant les prochaines étapes tracées.

Bouteflika a relevé avec satisfaction le respect observé jusqu'ici du calendrier qui a été arrêté pour la mise en œuvre des réformes qu'il a annoncé le 15 avril dernier. « Le gouvernement a été au rendez-vous en déposant sur le bureau du

Parlement l'ensemble des projets de loi relatives à ces réformes. Le Parlement finalise, quant à lui, en ce moment souverainement et démocratiquement, sa prise de décision sur ces projets de loi, dont celles revêtant un caractère organique, feront l'objet d'avis du Conseil constitutionnel », a indiqué le président de la République. Il en est ressorti que la Commission nationale préparatoire mise en place conformément aux directives présidentielles a déjà largement avancé dans ses travaux. Au plan matériel,

113.000 urnes transparentes sont en cours de production localement, alors que les sièges devant accueillir la commission nationale de surveillance des élections et la commission nationale de supervision des élections composée de magistrats, ont déjà été aménagés. L'élaboration des textes réglementaires requis pour l'organisation des élections législatives a été entamée et ces derniers seront disponibles dans les quelques jours qui suivront la convocation du corps électoral. Enfin, la sensibilisation des électeurs sur le prochain scrutin sera entamée dès le mois prochain à travers les médias audiovisuels. Le président de la République a également réitéré sa détermination à veiller à la réunion de toutes les garanties de transparence des prochaines élections législatives,

annonçant que l'Algérie fera appel, à cette occasion, aux observateurs internationaux. Dans ce contexte, le chef de l'Etat a chargé le gouvernement d'engager sans délai les démarches requises auprès de la Ligue des Etats arabes, de l'Union africaine, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'Union européenne et des Nations unies pour inviter toutes ces organisations à dépêcher de manière significative leurs observateurs aux prochaines législatives.

S. B.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DONNERA SON AVIS  
SUR LES LOIS

## Bouteflika «constitutionnalise» ses réformes



PAR MOKRANE CHEBBINE

Le chef de l'Etat a décidé, à l'issue du dernier Conseil des ministres, de soumettre les différentes lois adoptées par le Parlement dans le sillage des réformes politiques, à « l'avis » du Conseil constitutionnel. S'agit-il d'une simple procédure légale visant à avaliser définitivement les réformes qu'il a annoncées le 15 avril dernier, ou bien d'un recours auprès de cette instance politique suprême dans le sens d'une nouvelle lecture des dites réformes ? A se fier aux dernières déclarations qu'il a faites depuis la wilaya de Laghouat, où il avait annoncé l'ouverture officielle de l'année universitaire, le président de la République a clairement signifié, dans son discours écrit, qu'il n'y aura pas de seconde lecture des réformes politiques qu'il a engagées.

Néanmoins, certains amendements introduits en commissions et entérinés par les députés majoritaires du FLN et du RND ne seraient-ils pas, éventuellement, du goût du chef de l'Etat ? Cependant, si le recours au Conseil constitutionnel, seul et suprême garant de la constitutionnalité des lois est chose des plus réglementaires, l'éventualité d'un rejet, bien que plausible, n'a que d'infimes chances. Autrement dit, le Conseil constitutionnel n'a jamais rejeté une loi adoptée par le Parlement. Sinon, c'est une façon pour le président de la République d'appuyer davantage les réformes politiques qu'il a engagées, voire une réponse définitive aux voix s'élevant et réclamant une deuxième lecture des dites réformes. L'avis du Conseil constitutionnel sera le gage supplémentaire de ces réformes. D'aussi importantes lois que celle relatives à la comptabilité des mandats parlementaires, la représentation de la femme dans les assemblées élues, le régime électoral, les lois sur les partis politiques et les associations ont logiquement soulevé nombre de susceptibilités parmi les acteurs politiques.

Les enjeux sont de taille à l'approche des élections législatives dont le président de la République vient d'annoncer la prochaine convocation du corps électoral. En outre, l'insistance du chef de l'Etat est destinée également à lever tout amalgame autour des réformes politiques engagées à la lumière des développements de la situation dans plusieurs pays arabes. Il s'agit également d'une réponse à certaines parties extérieures qui émettent des doutes sur la sincérité et la solvabilité des réformes engagées dans le pays.

M. C.

### SOUS LA PLUME

## Cap sur 2012

PAR SORAYA HAKIM

Les réformes politiques, dans leur ensemble, ont fait l'assentiment chez la majorité des parlementaires. Le RND s'est félicité, le FLN à quelques nuances près aussi les autres formations politiques mineures sur le plan de la représentativité les ont boudées. Les trois projets de loi organique, information, associations et partis politiques ont donc été votés après des débats approfondis et un examen à la loupe. Il reste maintenant que ceux-ci doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui doit lui aussi donner son avis. Ce

qu'il faut savoir c'est que l'exercice de ce contrôle, facultatif ou obligatoire selon qu'il s'agisse d'un contrôle de constitutionnalité ou de conformité à la Constitution, n'est pas automatique, en ce sens que le contrôle ne peut s'exercer que s'il y a saisine par l'autorité habilitée constitutionnellement à le faire, en l'occurrence le président de la République et c'est précisément le cas, alors pas de chance pour la passionaria du PT qui tenait à tout prix à ce que le prési-

dent fasse une seconde lecture de ces réformes qu'elle prétend vidées de leur substance aura eu le sifflet coupé. La petite dame n'est pas la seule à avoir formulé la demande, il ya cette grande dame de la Révolution, la sénatrice Zohra Drif et un appendice du FLN, l'UNFA. Le président ne s'attardera pas sur les soucis des « trois dames ».

« Ce contrôle, facultatif ou obligatoire selon qu'il s'agisse d'un contrôle de constitutionnalité ou de conformité à la Constitution, n'est pas automatique, en ce sens que le contrôle ne peut s'exercer que s'il y a saisine par l'autorité habilitée constitutionnellement à le faire. »

Le Conseil validera, un point c'est tout ! Et il faudra passer à autre chose. C'est pourquoi le président après avoir mené les réformes politiques est déterminé à mener les législatives-pas de date à ce jour avancée- et la révision de la Constitution à bon port, une promesse qu'il avait faite en avril dernier et qu'il tiendra contre vents et marées. L'année 2012 sera riche en événements : élections législatives, nouveau Parlement élu avec des garanties de transparence, facilitations pour la création de nouveaux partis, relèvement des pensions de retraite, nouveau code des marchés, somme toute que du bonheur. Bonne année 2012.

S.H.

LES PENSIONS DES RETRAITES DES SALARIÉS ET NON SALARIÉS REVALORISÉES

# Une «injustice» réparée

Le Conseil des ministres a réparé, hier, «l'injustice» commise envers les retraités. Mis en veilleuse lors des travaux de la dernière tripartite de septembre dernier, le dossier relatif aux retraites a été à l'ordre du jour des travaux du Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat. Une revalorisation des pensions des retraités salariés et non salariés a été décidée au titre de la solidarité nationale pour faire bénéficier les retraités d'une amélioration de leur pouvoir d'achat

PAR SADEK BELHOCINE

Ainsi, le Conseil des ministres a décidé, de revaloriser les pensions de retraités des salariés et non salariés, selon un barème rigoureusement fixé. Il s'agit du relèvement à 15.000 DA de toutes les pensions et allocations de retraites inférieures à ce montant, l'augmentation de 30% des pen-



Des lendemains un peu moins sombres...

sions de retraite dont le montant est égal à 15.000 DA et une augmentation variant, par paliers, de 28% à 24% pour les pensions et allocations de retraite dont le montant est supérieur à 15.000 DA et inférieur à 30.000 DA. Il est également question d'une augmentation variant par paliers de 22% à 20% pour les pensions et allocations de retraite dont le montant est supérieur à 30.000 et inférieur à 40.000 DA, et une aug-

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

mentation de 15% pour celles dont le montant est égal ou supérieur à 40.000 DA. Ces mesures bénéficieront à près de 2.400.000 retraités salariés et non salariés et entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2012. Elles seront financées sur le budget de l'Etat avec un impact annuel de plus de 63 milliards DA. Ainsi, « les oubliés » de la tripartite qui n'ont cessé de dénoncer cette « injustice », vont bénéficier des mêmes avantages accordés, revalorisation du SNMG, aux travailleurs de la Fonction publique et du secteur économique. C'est pour la troisième

fois que le gouvernement sollicite le budget de l'Etat, sur décision du président Abdelaziz Bouteflika, en faveur des travailleurs retraités. Celles de 2006 et 2009 ont notamment permis de relever successivement es plus faibles pensions de retraite à un minimum de 10.000 DA puis de 11.000 DA et d'instituer un fonds national de réserve des retraites financé par 3% de la fiscalité pétrolière. Tout autant, le président de la République, lors de

son intervention pour commenter ces décisions, prises dans le cadre de la solidarité nationale, n'a pas manqué de souligner que celles-ci ne doivent pas occulter la nécessité de conforter le dispositif national de retraite pour en assurer la pérennité et le niveau des prestations, qu'il sert, à ses bénéficiaires, chargeant le gouvernement de veiller à l'amélioration de la lutte contre la fraude dans les déclarations d'emplois qui prive le système de protection sociale de recettes appréciables, et de prévoir, dans les révisions futures de la législation du régime des retraites en concertation avec les opérateurs et les représentants de travailleurs, des mesures à même de poursuivre la sauvegarde de l'avenir de la Caisse nationale de retraites.

S. B.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

## Les textes prêts dans quinze jours

A quelques mois des prochaines élections législatives, au printemps 2012, les nouvelles formations politiques qui n'ont pas encore d'agrément vont devoir patienter avant de se voir délivrer ces agréments. Pour cause, le gouvernement ne prévoit pas de les délivrer avant la fin de la session d'automne du Parlement, soit début février. C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré, hier à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia. C'est en marge de son intervention au Conseil de la nation, à l'occasion de la présentation du projet de loi organique sur les partis politiques, que l'annonce a été faite aux journalistes par le ministre. Selon lui, le nombre des nouvelles formations qui ont déposé leurs demandes d'agrément ne dépasse pas les 15. Celles-ci seront-elles présentes lors des prochaines législatives ? Dahou Ould Kablia s'est contenté de dire que : « si elles ont des dossiers complets, pourquoi pas ? ».

S. B.

L. B.

## Des aménagements majeurs introduits

Une commission dans chaque ministère et exonérations de l'IBS et TAP pendant dix ans pour les investissements réalisés dans le Sud et les Hauts-Plateaux. 20% de la commande publique aux micro-entreprises. Des aménagements majeurs ont été introduits dans la réglementation des marchés publics par le conseil des ministres tenu le dimanche dernier. Ainsi dans le but de réduire le traitement introduits par de nombreux secteurs, il a été décidé d'autoriser chaque département ministériel d'instituer sa propre commission au sein de laquelle siègeront outre ses propres représentant, ceux des autres départements, notamment ceux des finances. Ceci pour raccourcir les procédures préalables au lancement des chantiers et faire ainsi l'économie des surcoûts. Il convient de souligner que ces commissions sectorielles obéiront pleinement à la réglementation régissant les marchés publics et leurs délibérations seront éligibles au contrôle a poste-

riori de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances. Par ailleurs, il a été décidé d'ouvrir davantage l'accès à la commande publique au bénéfice des jeunes micro-entrepreneurs. Ainsi, ils leur sera désormais réservé 20% des commandes publiques d'études, de travaux et de services dont les montants ne dépassent pas 12 millions DA. Le Conseil des ministres a également approuvé les mesures relatives à l'octroi d'avantages particuliers aux investissements qui seront réalisés dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. A l'exception des secteurs de hydrocarbures et des mines, les investissements dans les wilayas du sud et des Hauts-Plateaux bénéficieront des dispositions du régime général du code des investissements ainsi que d'exonérations d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et sur la taxe sur les activités professionnelles (TAP) pouvant aller jusqu'à dix ans. Pour le président de la République qui est

intervenu pour commenter ces mesures, « toutes ces dispositions témoignent de la détermination de l'Etat à ne ménager aucun effort pour promouvoir la création de richesses hors hydrocarbures et augmenter l'offre d'emplois ». Par ailleurs le Conseil des ministres a examiné et approuvé cinq décrets présidentiels relatifs aux contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures. Aussi conformément à la réglementation pertinente en vigueur, le Conseil a validé des contrats de gré à gré simple pour des commandes publiques. Ces contrats portent respectivement sur : acquisitions d'équipements pour la direction générale de la Sécurité nationale, réalisation d'un transfert d'eau à Timiaouine dans la wilaya d'Adrar, études et réalisations de lignes ferroviaires, et consolidation des terres pleins du terminal à conteneur au niveau du port d'Alger et un marché d'études conclu par le CNES.

S. B.

BELKHADEM OPTIMISTE POUR LES PROCHAINES LÉGISLATIVES

## Le FLN ne craint pas les islamistes

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général du FLN a affirmé une fois encore que son parti est confiant en ses chances de remporter les prochaines élections législatives et préserver ainsi sa place de première force politique du pays. Cette sérénité de Abdelaziz Belkhadem l'a amené, par conséquent, à soutenir qu'il ne craint aucun parti, y compris ceux appartenant à la mouvance islamiste.

Belkhadem, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse et qui a rejeté en bloc l'accusation selon lesquelles son parti a « dévoyé » les réformes, a souligné que « toutes les expériences de par le monde musulman, comme cela a été prouvé lors des dernières élections en Tunisie ou en Egypte, attestent que la base électorale des islamistes tournent autour de 30% ou 35% du corps électoral ».

Le conférencier réfute l'éventualité d'un raz-de-marée des islamistes lors des prochaines législatives car pour lui une partie du succès électoral des islamistes en Tunisie et en Egypte s'explique par le fait qu'ils étaient dans l'opposition ce qui n'est

pas le cas en Algérie. « Chez nous certains sont dans l'Alliance présidentielle et d'autres dans l'opposition ».

A cela s'ajoute, a-t-il précisé, en faisant allusion au raz-de-marée réalisé par le FIS dissous, que « cela s'est produit chez nous en 90 et 91 ».

Belkhadem a dit aussi que le FLN ne craint pas les nouveaux partis qui sont en attente d'un agrément et, à ce propos, il leur a

souhaité à tous, y compris donc au nouveau parti de Djaballah, la bienvenue sur la scène nationale. Soutenant une fois encore que son parti est la cible d'une campagne de dénigrement émanant y compris de ses partenaires de l'Alliance présidentielle, il dira à propos de cette dernière « qu'elle a été créée pour défendre le programme du président et que jusqu'à preuve du contraire elle n'est pas dissoute. De plus l'adhésion à l'Alliance est

volontaire et non obligatoire et que celui qui veut se retirer est libre de le faire ».

Belkhadem répond ainsi aux menaces de retrait formulées par le MSP. Plaidant pour un système semi-présidentiel et contre la limitation des mandats du président il a de nouveau déclaré que « le candidat du FLN aux présidentielles de 2014 est Abdelaziz Buteflika, à moins qu'il refuse ».

K.H.

PROJET DE CODE DE WILAYA

## Le RND propose l'élaboration d'un statut spécial pour la Capitale

La chargée du département de la femme au conseil de wilaya du Rassemblement national démocratique (RND), Mme Houria Oulebsir, a déclaré, hier, que son parti a formulé une proposition concernant l'élaboration d'un statut spécial pour la wilaya d'Alger qui sera introduit dans les amendements relatifs au projet de code de wilaya.

La proposition d'élaborer un statut spécial pour la wilaya d'Alger s'explique par son "importance sur les plans organisation-

nel et administratif", a précisé Mme Oulebsir à l'APS, ajoutant que le projet de loi proposé permettra "la mise en place d'un plan adapté aux spécificités de la wilaya, à la densité de la population et au nombre de ses projets". Elle a ajouté que la wilaya d'Alger revêtait un caractère spécial qui la différencie des autres wilayas.

«Il est inconcevable que l'organisation et les structures de la wilaya d'Alger soient établies de la même manière que les autres

wilayas, notamment en ce qui concerne les ressources humaines et financières", a-t-elle martelé. Elle a cité en particulier les grands projets menés au niveau de la wilaya d'Alger qui ont besoin, a-t-elle ajouté, de ressources humaines et financières "importantes". Le projet de loi accorde une importance particulière à l'élu et le dote le mécanismes de contrôle en tant qu'instance de délibération et de contrôle, a-t-elle estimé.

APS

L'ALGÉRIE RETENUE DANS UN PROGRAMME RS MENA 2011-2014

# Pour l'accompagnement de 14 entreprises et la formation d'experts

La 16e Journée nationale de normalisation célébrée, hier au Palais de la culture, s'est notamment articulée autour de la présentation des normes en matière d'assainissement des eaux, les normes et l'innovation dans le secteur de la construction alors que des distinctions et le Prix algérien de la qualité à deux entreprises, ont été remis par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements.

PAR AMAR AOUIMER

Selon le directeur général de l'Institut algérien de la normalisation (IANOR), Mohamed Chaieb Aissaoui, « l'Algérie est classée au 46e rang mondial et 2e dans les pays arabes concernant l'ISO, tandis que sur le plan africain, elle vient après l'Afrique du Sud et l'Égypte ». Aussi, il a affirmé que pas moins de 200 produits sont certifiés au niveau national, soit un bond positif en avant, en dépit du manque de crédibilité de nos laboratoires dont deux seulement sont habilités à décerner des certifications ISO 9001 et 14001. Placée sous le thème de « Qualité, Innovation et normes dans la construction », la célébration de cette journée de la normalisation a soulevé la nécessité de produire mieux et de doter nos entreprises d'un label de qualité, notamment l'ISO 9001 et 14001, afin d'obtenir le passeport nécessaire pour l'introduction, sur le marché extérieur, surtout celui de l'Europe, devenu de plus en plus exigeant en termes de

qualité et où la compétitivité et la concurrence des entreprises font rage. Le DG de l'Ianor a indiqué que « l'Algérie a été retenue dans un programme RS Moyen Orient et Afrique du Nord (Mena) 2011-2014 piloté par ISO et financé par Sida (ONG suédoise) pour l'accompagnement de 14 entreprises algériennes et la formation d'experts nationaux. Aussi, deux entreprises, à savoir Cetim et NCA Rouiba, ont déjà atteint un stade avancé en matière d'intégration de cette norme révolutionnaire ». Par ailleurs, Aissaoui a souligné que l'évolution des activités de l'IANOR en 2011 a été caractérisée par plusieurs conquêtes, à savoir « le pôle normalisation qui a fonctionné avec 47 comités techniques nationaux, donc un taux de participation exceptionnelle de 89 % et une publication de 522 normes et le pôle certification où pas moins de 63 produits ont été déclarés répondant aux normes, donc certifiés conformes ». Trois autres certifications systèmes ont été octroyées sur les référentiels, tels qu'ISO 9001 (2008), ISO 14001 (2006)



et OSHAS 18001 (2007), selon lui. Pour sa part, le directeur de l'agence de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Mohamed Bouzeriba, estime que « le potentiel d'économies d'énergie avoisine les 10 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à l'horizon 2015 ». S'agissant de la répartition de la consommation finale par secteur d'activités pour l'année 2010, le secteur tertiaire et le résidentiel

bouffe 39 % de l'énergie, l'industrie et le BTP 25 %, l'agriculture 1 % et les transports 35%.

A. A.

CHAIEB AISSAOUI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IANOR, AU MIDI LIBRE :

## « Nous avons attribué 68 certificats de produits en 2011 »

**Midi Libre : Où est-on en termes de normes en Algérie ? Ont-elles un rapport avec l'adhésion de l'Algérie à l'OMC ?**

**Mohamed Chaieb Aissaoui :** On ne parle pas beaucoup de normes en Algérie. Même lorsque l'on n'en applique pas souvent. Nous avons un déficit en termes d'application des normes qui s'explique par un manque de laboratoires reconnus en Algérie et à l'international. Il y en a quelques uns, mais ils ne sont pas reconnus en tant que tels, c'est-à-dire compétents et intègres. Il y a donc un problème d'accréditation de laboratoires. Ce qui constitue le premier palier.

Le deuxième palier, c'est qu'il n'y a aucun rapport avec l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Sur ce volet, l'Algérie est très à l'aise. En 2005, nous avons reconnu le code de bonnes pratiques ; nous sommes en train de l'exécuter à la lettre. En termes de normalisation, l'Algérie n'a rien à se reprocher. Mais on peut faire mieux.

**Y a-t-il une croissance dans la normalisation entre l'année 2010 et**

**l'année 2011 ?**

Nous sommes légèrement en baisse par rapport à l'année dernière parce que nous avons connu des perturbations. Il y a quand même un mois de grève que nous avons enregistré cette année. Cela s'est répercuté sur la productivité des normes nationales. Mais nous maintenons le cap sur la croissance d'ici notamment 2014. Tout à l'heure, j'ai donné un chiffre. Le taux de participation dans les comités techniques par les entreprises est passé à 89 % ; alors qu'il était à peine de 47 % il y a trois ans. D'année en année l'entreprise algérienne s'intéresse à la norme algérienne parce que l'entreprise algérienne a compris que sans la norme elle n'a pas d'avenir.

**Les produits algériens n'arrivent pas à entrer dans les marchés européens pour cause des normes ?**

Non ! Il y a trois niveaux de réponses. D'abord c'est que les produits algériens sont d'abord compétitifs sur le plan prix ? Est-ce que les produits algériens sont compétitifs sur le plan qualité ? La qualité, il faut la prou-

ver ; et pour la prouver il faut avoir des laboratoires. Or nous n'en avons pas. Il y a donc un manque au niveau des infrastructures de qualité qui reconnaissent la conformité des produits. Et de trois, nous avons un marché extrêmement important qui absorbe tous les produits. Quand on dit qu'on n'arrive pas à exporter à cause des normes, c'est aller trop vite en besogne. Donc il y a vraiment un problème de laboratoires qui se pose en termes de normes. Pour l'instant nous avons seulement deux laboratoires qui sont accrédités sur le plan national. Il y a le Setim et CNTC. Il y a encore aujourd'hui les laboratoires du marché de CAC qui entrent dans le pipe de l'accréditation. Il y a 40 laboratoires qui sont accompagnés dans le cadre du programme d'accompagnement européen 1 et 2 entre l'Algérie et l'Union européenne. J'espère qu'il sera accrédité dans un ou deux ans. L'Ianor accorde deux types de certificats aux entreprises. Nous avons attribué cette année 68 certificats de produits. Il aussi le certificat de management et de la qualité. Deux certificats seront remis aujourd'hui par le ministre.

A. A.

DÉCISION UNILATÉRALE DU SYNDICAT

## Le taxi collectif dorénavant à 30 DA

PAR AHMED BOUARABA

C'est à partir de ce jeudi 22 décembre que sera appliquée la nouvelle tarification des taxis collectifs d'Alger. Dorénavant, se déplacer dans la capitale via un taxi collectif coûtera 30DA. « Cette tarification n'est pas nouvelle mais elle s'inscrit en application du décret 448/02 du 22 décembre 2002 », explique le président de la Fédération des chauffeurs de taxis de la wilaya d'Alger, Mustapha Gouguem. Le décret 448/02 est entré en vigueur et a été appliqué sur les différents moyens de transport de la capitale, depuis l'application du nouveau plan de circulation de la wilaya d'Alger, soit le 1er avril 2003. Même si cette

décision a été prise en 2002, son application, pour ce qui est des exploitants des taxis collectifs, n'a pas vu le jour jusqu'à présent. Il convient de préciser que la décision de revoir à la hausse les tarifs des taxis collectifs a été prise unilatéralement par la Fédération. Du côté de la Direction des transports, rien n'a été décidé, informe-t-on. « C'est une décision facultative car nous n'avons pas d'autorité pour la rendre obligatoire », nous dira M. Gouguem, avant de poursuivre : « Nous espérons que nos clients seront compréhensifs et feront acte de solidarité en acceptant de payer cette nouvelle tarification d'autant que nos prix n'ont pas été révisés depuis 1996 ». Sinon... « Le chauffeur de taxi restera à la station ». N'est-ce pas un refus de travail sous forme de

chantage ? Le président de la Fédération des chauffeurs des taxis de la capitale, joint hier par téléphone, estime que « ça n'a rien d'un refus de travail. Le chauffeur du taxi suit son bureau syndical qui a décidé de ne plus travailler à 20DA ». Notons, sur ce dernier point, que la Fédération des chauffeurs des taxis de la wilaya d'Alger ne relève pas de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), mais est depuis avril 2011, sous l'égide de l'Union nationale des transporteurs Unat, a-t-il tenu à souligner. Toutefois, M. Gouguem s'est dit prêt à négocier avec la Direction des transports, pour trouver une solution « juste ». « Cette décision ouvrira les portes du dialogue », a-t-il conclu.

A. B.

## LUTTE ANTITERRORISTE L'Algérie et le Niger accordent leurs violons

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel et le ministre d'Etat nigérien, ministre de l'Intérieur Abdou Labo, ont souligné lundi à Alger l'existence "de bonnes relations" entre l'Algérie et le Niger en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. "Nous entretenons de bonnes relations avec le Niger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et nous poursuivons nos concertations avec ce pays à la faveur de la rencontre d'Alger de septembre dernier sur le terrorisme", a indiqué M. Messahel à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre nigérien de l'Intérieur. "Nous avons saisi cette opportunité pour approfondir nos concertations dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé", a précisé M. Messahel, qui a également évoqué la prochaine rencontre devant réunir les pays du champ à Nouakchott les 20 et 21 décembre. M. Messahel a ajouté que la visite de M. Labo qui s'inscrit dans le cadre de la 4e session du Comité bilatéral frontalier "intervient à un moment très important pour consolider les relations entre les deux pays". Il a, par la même occasion, évoqué la 10e commission de coopération entre les deux pays au cours de laquelle, a-t-il dit, "nous avons inscrit les étapes les plus importantes pour renforcer les relations notamment la coopération économique". Il a été question également de la coopération dans le domaine de la formation "où nous disposons d'une grande expérience avec le Niger que se soit dans le domaine de la formation universitaire ou sécuritaire et militaire", a fait savoir le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines. Le ministre nigérien de l'Intérieur, Abdou Labo, a, de son côté, affirmé que du point de vue sécuritaire "les choses se passent très bien entre l'Algérie et le Niger", soulignant l'excellence des relations entre les deux parties. "L'aspect sécuritaire est devenu très préoccupant pour nos deux pays mais les relations que nous entretenons et développons sont des meilleurs aussi bien sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral", a soutenu le ministre nigérien. M. Labo a souligné qu'il est normal que l'Algérie et le Niger, deux pays partageant des frontières de 900 km, "discutent des problèmes transfrontaliers et échangent les points de vue sur les différentes préoccupations".

R. N.

CHRONO  
FÉVRIER1<sup>er</sup> février

Algérie : les redresseurs du FLN préparent « l'après-Belkhadem »  
Egypte : après les manifestations des 25, 28 et 29 janvier le 1<sup>er</sup> février des centaines de milliers d'Égyptiens manifestent au Caire et dans tout le pays.

3 février

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, annonce à l'occasion du Conseil des ministres une levée de l'état d'urgence dans un très proche avenir.

4 février

Des centaines de milliers d'Égyptiens descendent dans les rues, à l'occasion d'une mobilisation baptisée "vendredi du départ".

6 au 11 février

Le Forum social mondial s'est tenu cette année en Afrique. Il a été organisé dans un contexte mondial marqué par la crise profonde du système néolibéral. Celle-ci avait été précédée par la crise alimentaire mondiale qui a ajouté des millions de personnes à la liste déjà longue de celles qui souffrent chroniquement de la faim. Ouvert sur un vent de révolte, le Forum s'est conclu dans l'esérance suscitée par les soulèvements arabes.

10 février

Hosni Moubarak annonce qu'il délègue ses prérogatives au vice-président tout en s'accrochant au pouvoir, déclenchant la fureur des manifestants. Le président américain Barack Obama juge ce transfert de pouvoirs n'est pas "suffisant".

11 février

Le président égyptien Hosni Moubarak quitte le pouvoir sous la pression de la rue.

18 février

L'armée bahreïnienne tire sur un millier de personnes qui voulaient reprendre un sit-in à Manama, faisant de nombreux blessés, tandis que le prince héritier promet un dialogue avec les opposants, une fois le calme revenu dans le petit royaume du Golfe.

●●●

## CRISE ÉCONOMIQUE

## Les puissances

Par définition, une crise économique est une dégradation brutale de la situation économique et des perspectives économiques. Son étendue sectorielle, temporelle et géographique peut aller d'un seul

secteur d'une seule région, pour une brève période, à l'ensemble de l'économie mondiale pendant plusieurs années ; on parlera alors de ralentissement économique ou, plus grave, de récession économique. Une

DOSSIER RÉALISÉ PAR AMAR AOUMER ET MASSINISSA BENLAKEHAL

## L'effet boule de neige

La crise économique et financière mondiale a commencé avec l'enlisement de certains pays d'Europe dans le cycle infernal de l'endettement et de la perte d'emplois massifs. Ainsi, après les déséquilibres budgétaires et le manque drastique de financements de l'Irlande qui a connu une crise économique sans précédent, c'est au tour de la Grèce d'être secouée par une tragique crise qui a entraîné dans son sillage, tous les pays européens, y compris la France et l'Allemagne, principaux pays de la zone euro. Les particularités de la crise hellénique a fait trembler la monnaie unique et les bourses européennes au point où le risque d'effondrement de l'euro a mobilisé l'ensemble des chefs d'Etat et des ministres des Finances des pays de l'Union européenne. C'est l'avenir même de l'euro qui est en danger, et par voie de conséquence l'unité de l'Europe des 27 qui est hypothéquée.

Ensuite, l'affolement de la troïka européenne de la finance a montré que l'économie du Vieux continent est fragile en ce sens que les solutions aux problèmes financiers et la déstructuration des banques sont devenues lentes et presque difficiles à concocter, tant l'enlisement économique de la Grèce est aigu et présage la dislocation de ce pays membre de l'Union européenne en butte à



d'énormes troubles sociaux et politiques ayant frôlé le démembrement du pays et la faillite de l'Etat. Même l'intervention et le soutien des institutions économiques et financières internationales, tels le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour essayer de désamorcer la crise européenne n'ont pas eu d'effets positifs immédiats, car cette crise qui a d'étranges ressemblances avec celle de 1929, a complètement dérouter ces deux entités de Bretton Woods, qui prévoyaient une diminution de la croissance économique dans la plupart des pays avancés et industrialisés.

Quant à la Chine, elle est très bien positionnée sur le plan financier en détenant des milliards d'euros et qui pouvait investir en Europe. Les Etats-Unis d'Amérique ont également connu les conséquences atroces de la crise économique et financière internationale, notamment après les bouleversements de la crise des subprimes en 2007 où les bourses et les banques ont été fortement déstructurées. En 2011, le même scénario a recommencé en privant l'Amérique de liquidités dans les banques en ajoutant la dévaluation du billet vert par rapport à l'euro.

A. A.

RÔLE MITIGÉ DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

## Les liquidités manquent cruellement

La Banque mondiale estime de son côté les dommages entre 122 et 235 milliards dollars (86 à 165 milliards d'euros) soit de 2,5% à 4% du produit intérieur brut nippon. Par ailleurs, le rapport de la Banque mondiale sur le développement, les conflits, la sécurité et le développement évalue à 1,5 milliard le nombre de personnes vivant dans des pays touchés par des cycles répétés de violence.

En avril le président américain propose de rogner 4.000 milliards dollars (2.770 milliards euros) en 12 ans sur une dette colossale : en cumulé elle atteint 14.300 milliards dollars cette année.

Les USA sont, ainsi, affectés sérieusement par la foudre de la crise et l'intervention du Congrès et des hauts responsables

est nécessaire pour contribuer à réduire les effets de la crise. Concernant le FMI, son rapport semestriel sur : « la stabilité financière mondiale » : le Fonds estime que la fragilité du système bancaire en Europe menace la stabilité financière mondiale. Par ailleurs, selon le FMI, le système bancaire mondial va être dans les 2 ans confronté à « un mur de la dette » soit : 3.600 milliards dollars (2.481,5 milliards d'euros) de dettes parvenues à maturité à rembourser ou à refinancer. Aussi, le FMI présente son rapport sur : « Le panorama économique mondial » en prévoyant une croissance mondiale de 4,5% pour 2011 et 2012 mais il insiste aussi sur l'atonie économique en Europe.

A. A.

MONDIALE 2011  
ébranlées

telle crise comporte souvent (mais pas systématiquement) des répercussions sur le niveau des salaires et la valeur du capital (valeurs boursières), elle provoque des faillites et du chômage, accroît

les tensions sociales, et peut même avoir des répercussions sanitaires. C'est exactement dans cette situation que se sont enlisés plusieurs pays au cours de l'année qui s'achève.

## Alger rassure

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a tenté, dernièrement, de rassurer sur l'impact que pourrait avoir la crise économique mondiale sur l'Algérie. L'Algérie, a-t-il déclaré, a envisagé des moyens pour contenir de telles répercussions. Il rappellera, qu'à ce propos, l'importante épargne publique, les mesures incitatives au secteur privé pour qu'il prenne le relais de la croissance économique en plus des potentialités d'endettement interne sur un marché à fortes liquidités donnaient au pays les marges de manoeuvre dont il a besoin. Maintenant si la crise en Europe devait atteindre des situations plus compliquées « nous aurons évidemment à ajuster notre rythme de dépenses publiques », a-t-il poursuivi. Selon des experts, la crise financière des pays de l'Europe du Sud ne devrait pas avoir d'impact immédiat sur l'économie nationale, l'Algérie étant épanouie financièrement, mais ses répercussions négatives semblent évidentes à moyen terme. Selon eux, la crise européenne doit notamment



contribuer à faire augmenter davantage la facture des importations algériennes, réduire les exportations d'hydrocarbures, freiner l'immigration vers l'Europe et entraver les négociations sur la révision du calendrier du démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'UE. Toutefois, ont estimé les économistes,

si la crise notamment en Europe persistait, celle-ci aura un impact sur le monde. « Notre position d'exportateur d'hydrocarbures sera aggravée car les prix du pétrole risquent alors de chuter lourdement au moment où notre déficit budgétaire est de plus en plus financé par la fiscalité des hydrocarbures », a expliqué un expert cité par l'APS.

Ace sujet, rappelons que, l'Algérie fournit à l'Europe 25 à 30% de ses besoins en gaz naturel, et cela représente 70% des exportations algériennes. Elle est ainsi le troisième fournisseur de gaz de l'Europe, après la Russie et la Norvège. La dette extérieure publique est évaluée actuellement à moins de 500 millions de dollars et la dette intérieure publique est à 750 milliards de dinars, a indiqué en octobre dernier, le ministre des Finances, Karim Djoudi, en marge d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales.

M. B.

## LA CRISE PAR DATE

Pour bien situer et suivre l'évolution et le cheminement de la crise, il est utile de jalonner ce cycle de krachs financiers chronologiquement.

**3 janvier** : Opel-du groupe General Motors aux enchères la vente de sa filiale belge sur un site Internet spécialisé *Maynards.com* pratique tout à fait étonnante !

**10 janvier** : Rencontre Sarkozy - Obama pour préparer le prochain G8 (Deauville 26/27 mai) et G20 (Cannes - 3 novembre)

**11 janvier** : Le Japon va acheter des obligations européennes pour soutenir la zone euro

**13 janvier** : Banque mondiale : prévisions de croissance planétaire : 3,9% en 2010 ; 3,3% en 2011 et 3,6% en 2012.

Bonus des banques françaises : le rapport présenté par Michel Camdessus (ancien directeur général du FMI) fait toujours apparaître le versement de bonus substantiels : 3 milliards d'euros en 2010 dont 2 versés à 8.200 personnes.

**24 janvier** : Débat sur les priorités concernant le G20 et le G8 qui concernent : la réduction des déséquilibres macroéconomiques mondiaux ; la régulation financière ; la réforme du système monétaire international ; la lutte contre la volatilité de prix des matières premières ; l'amélioration de la gouvernance mondiale ; le développement.

France : ouverture des négociations entre patronat et syndicats sur le renouvellement de la convention d'assurance chômage.

**25 janvier** : FMI : publication du rapport : « Perspectives mondiales » : la progression du PIB américain est revue à la hausse pour 2011 et devrait atteindre 3% au lieu de 2,3% initialement prévus. La croissance mondiale

serait de 4,5% en 2011 mais seulement de 1,5 dans la zone euro et 1,6% en France.

USA : discours sur « l'état de l'union » par le président américain Barack Obama.

**26/30 janvier** : Forum économique mondial de Davos : Sarkozy y rappelle les priorités de la France pour le G20.

**31 janvier** : Paradis fiscaux : l'OCDE qui abrite « le Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations fiscales » - qui regroupe 94 pays- épingle cinq pays : les Barbades, les Seychelles, Saint-Marin, Trinité et Tobago qui ne répondent pas aux exigences internationales en matière de transparence financière.

**6/10 février** : Forum social mondial à Dakar avec pour thème : « les crises du capitalisme et des civilisations »

**8 février** : France le déficit du commerce extérieur s'est élevé à 51,4 milliards en 2010 (-44,2 en 2009).

**11 février** : Russie : selon l'agence de notation « Standard and Poor's » la population de la Russie va décliner à 116 millions en 2050 contre 140 en 2010.

**14 février** : Brésil : Dilma Rousseff - nouvelle présidente du Brésil- a décidé de faire 30 milliards dollars d'économies budgétaires au cours de l'année (en 2010 les prix ont augmenté de 5,9% tandis que le taux directeur se situe maintenant à 11,25%). Boom économique et bonne santé financière de la Chine

**Chine** : Le PIB atteint désormais 5.879 milliards de dollars et dépasse le Japon - 5.474 milliards - par contre rapporté à la population le PIB chinois n'est que de 4.380 dollars celui du Japon 34.000 dollars.

USA : Le président Obama -dans le projet de

budget 2012 - (l'année fiscale commence le 1/10/ 2011) souhaite ramener le déficit budgétaire (1.645 milliards de dollars prévus en 2011) de 11% du PIB à 7%.

**23 février** : Avec la crise arabe le prix du pétrole atteint 111 dollars le baril à Londres.

**24 février** : Boeing souffle à EADS le contrat des avions ravitailleurs américains (179 appareils pour un montant de 35 milliards d'euros)

**25/26 février** : Selon le journal *Les Echos* les cinq grands réseaux bancaires ont cumulé près de 21 milliards d'euros de bénéfices en 2010 (quasiment autant qu'en 2007 avant la crise)

**5 mars** : Publication dans le journal *Le Monde* d'une étude de Pricewaterhouse : le résultat cumulé des 40 sociétés du CAC 40 atteint 82,5 milliards d'euros soit 85% de plus que l'année passée.

**11 mars** : Le Japon est secoué par un séisme sans précédent depuis 140 ans de plus un tsunami a fait plusieurs milliers de morts.

**14 mars** : Chine : l'Assemblée nationale a adopté le plan qui doit guider « le rééquilibrage » de l'économie chinoise au cours des cinq prochaines années : avec un objectif moyen de croissance de 7% pour les cinq ans à venir contre 10,6% au cours des cinq années écoulées.

**22 mars** : Japon : Selon Goldman Sachs le coût total des dégâts causés aux bâtiments et installations de production s'élèvera à 198 milliards de dollars (141 milliards d'euros) Selon un bilan provisoire établi par la police japonaise le nombre des décès s'élevait à 9.079 et 12.645 personnes disparues

USA : Le président Obama -dans le projet de

CHRONO  
FÉVRIER

●●● 17 février

Manifestations en Lybie mais également au Yémen, en Jordanie, en Irak, en Algérie : la soif de changement - après la Tunisie et l'Egypte- s'étend dans le monde arabe.

21 février

Début de la révolte burkinabée.

22 février

Un violent séisme a frappé Christchurch, la deuxième ville de Nouvelle-Zélande, faisant au moins 75 morts et 300 disparus. 100.000 bâtiments se sont effondrés après le tremblement de terre d'une magnitude de 6,3. Christchurch devait accueillir sept rencontres de la Coupe du monde du rugby en septembre et octobre.

27 février

Tentative de coup d'État en République démocratique du Congo.

23 février

Avec la crise arabe, le prix du pétrole atteint 111 dollars le baril à Londres. La Cyrénaïque (la province de l'Est) n'est plus sous le contrôle du gouvernement (diplomatie italienne).

24 février

Algérie : L'état d'urgence a été officiellement levé, 19 ans après son entrée en vigueur, selon un décret publié au Journal officiel.

25 février

Mouammar Kadhafi apparaît sur la place Verte à Tripoli et affirme que "tous les dépôts d'armes seraient ouverts pour armer tout le peuple" et que le peuple libyen "aime Kadhafi". A Tripoli, les forces de l'ordre tirent sur les manifestants, faisant au moins deux morts.

28 février

L'armée américaine positionne des forces navales et aériennes autour de la Libye.

LUC GNACADJA, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION :

## «L'Algérie a un programme de renouveau rural performant»

*« La crise alimentaire ne trouvera une solution durable en Afrique qu'à travers des investissements accrus pour une agriculture durable dans le cadre de stratégies qui intègrent les risques des changements climatiques », a affirmé le secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD), Luc Gnacadja.*

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER, À TINERKOUK



Luc Gnacadja, secrétaire exécutif de UNCCD.

**Midi Libre :** Quelles sont les causes de la dégradation de l'environnement et de l'érosion des terres fertiles englouties par le sable du fait de l'avancée dramatique du désert ?

**Luc Gnacadja :** Cette année, du fait de la sécheresse et de la dégradation des terres agricoles dans les zones sèches et arides du monde, 12 millions d'hectares de terre productives se sont transformés en terres stériles, soit plus que la superficie du Bénin, mon pays, et c'est trois fois la superficie de la Suisse. Le monde ne peut pas s'offrir ce luxe. Chaque fois que les terres se dégradent, c'est moins d'eau qui est disponibles et encore moins de production. Des forêts disparaissent et la sécurité alimentaire se perd. C'est donc, notre sécurité alimentaire qui s'effrite.

Nous sommes à Tinerkouk, en Algérie, le désert naturel est un patrimoine naturel de l'humanité qu'il faut préserver, car la dégradation est la conséquence de notre mauvaise gestion de l'environnement et des cultures en général.

Au niveau des pays affectés, l'évaluation que nous avons fait au niveau du secrétariat la convention, la plupart des pays affectés ont l'obligation d'élaborer leur programme d'action, en vertu de la Convention relative à la lutte contre la désertification en l'intégrant dans leur stratégie de développement économique, en assurant la croissance et en combattant la pauvreté.

Il est important de préserver les ressources et les terres nationales des pays en développement n'ayant pas de plateforme nationale en développement. Dans le cadre de la Convention, les pays avancés et industrialisés ont la responsabilité de générer le soutien et l'appui en termes de transfert de technologies et de ressources financières pour soutenir les investissements.

Il s'agit de faire ce qui est nécessaire pour apporter aide et assistance à ces pays.

Au niveau des actions menées tant au niveau local que global, il y a une trop grande sectorialisation. On ne voit pas le lien intrinsèque entre le changement climatique et la dégradation des terres. On parle de biodiversité, mais on ne perçoit pas la relation entre biodiversité et détérioration des terres fertiles. Il ne s'agit pas de mettre cette problématique dans une tour d'ivoire...

**Comment procéder pour faire respecter les engagements et la Convention de lutte contre la désertification ?**

Il devient impérieux pour les pays membres, ayant ratifié la Convention, de concevoir une stratégie audacieuse, notamment pour ceux ayant entériné la Convention en 2007 afin de respecter scrupuleusement le plan décennal de lutte contre la désertification, dont l'objectif essentiel consiste à renforcer l'application de la Convention.

La Convention s'est fixée quatre objectifs stratégiques, à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par la sécheresse et la désertification en reconnaissant que la pauvreté est l'un des facteurs premiers de la lutte contre la désertification. Il faut également améliorer l'écosystème qui est dégradé par la désertification, tout en consentant des investissements nécessaires pour leur donner la capacité de se régénérer et les restaurer. Aussi, cela doit générer des bénéfices et des impacts positifs au niveau local, mais également au plan global.

Lorsqu'une terre est bien gérée à Tinerkouk, et bien cela va affecter et atteindre les populations de Shanghai, Tokyo, Singapour ou encore

Frankfort. Les impacts liés à la restauration des terres sont ceux de la sécurité alimentaire et de l'amélioration du climat et le bon fonctionnement des sols, ainsi que la régulation climatique passant la l'amélioration végétale et de la faune. Les forêts sont actuellement dégradées et par conséquent, nous n'avons plus de régulation climatique. Le secrétariat de la Convention travaille, maintenant, pour le transfert de technologies et des connaissances vers les pays touchés par l'avancée des déserts. Les résultats obtenus par certains pays peuvent servir pour mieux faire ailleurs et ce sont des initiatives qui sont les mieux réussies. Il faut faire en sorte que le partenariat au niveau international permette, au moyen d'actions intégrées, d'améliorer la biodiversité et la sécurité alimentaire. Il s'agit de bien investir dans la lutte contre la diversification.

Nous avons des perspectives pour le transfert de technologies et de savoir-faire entre les pays asiatiques, telles la Chine et la Mongolie ainsi que les pays africains. La Chine doit restaurer les terres dégradées et les remplacer par des terres fertiles afin d'augmenter le taux de productivité agricole. Cette coopération Sud-Sud est également très pertinente dans le cadre de la Convention.

En Algérie, notamment dans région désertique d'Adrar, il existe d'énormes et importantes potentialités agricoles sachant que l'eau est abondante et les moyens d'irrigation disponibles. Ce qui peut contribuer efficacement à la sécurité alimentaire de toute l'Algérie, et même les pays africains subsahariens. Mais, certains exploitants agricoles et les autorités locales réclament des moyens de transport une logistique adéquate pour pouvoir exporter les produits agricoles.

**Quelle est votre appréciation concernant cette problématique de fertilisation et de productivité des terres sahariennes ?**

Les réponses doivent être apportées au niveau local. Par exemple, si les agriculteurs produisent et ne peuvent pas acheminer leurs récoltes de fruits et légumes vers les marchés les plus proches, notamment les marchés locaux et extérieurs, les paysans et les producteurs n'ont pas les motivations nécessaires pour produire.

Parfois, en Afrique, les productions pourrissent dans les champs ou au niveau producteurs. Parfois, plus de la moitié de la production (50 %) est pourrie par manque d'infrastructures de conservation, de moyens de transport ou d'accès au marché et parfois, en raison des termes de l'échange qui ne sont pas favorables.

C'est mon quatrième voyage en Algérie ces deux dernières années, et j'ai eu l'occasion de voir le programme du renouveau rural mis en œuvre par le gouvernement algérien à travers le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et c'est un programme emblématique qui a besoin d'être soutenu et éclairé et amplifié. Car, à mon sens, il est pertinent. C'est également un programme indicateur de performances et avec l'agence spatiale algérienne (ASA), permet de mesurer et montrer comment les résultats sont pertinents. Donc, tout ce qu'il faut pour quantifier et analyser les résultats et les performances. Et il y a des résultats qui sont encourageants. L'Afrique ne doit pas continuer à importer pour 33 milliards de dollars en produits alimentaires chaque année. Les investissements doivent s'orienter vers une agriculture plus performante et, bien sûr plus respectueuse des potentialités.

A. A.

OUARGLA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

# Plantation de plus de 400.000 oliviers prévue

Pour la prochaine saison agricole, une opération de mise en terre de plus de 400.000 d'oliviers, de variétés chemlali et sigoise, est projetée sur une surface de 1.000 ha à travers la wilaya de Ouargla, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

L'opération s'insère dans le cadre du programme de développement de l'oléiculture dans la wilaya de Ouargla, a indiqué à l'APS la DSA qui "a défendu le choix de ces variétés d'oliviers pour leur adaptation au milieu naturel local".

A l'horizon 2014, ce projet porte sur la plantation de 2 millions d'oliviers sur une surface globale de 5.000 ha à travers différentes régions de la wilaya.

Le programme retenu pour la wilaya de Ouargla fait partie d'une stratégie nationale portant développement de l'oléiculture dans le pays par la plantation d'un million d'hectares en oliviers, à l'échelle nationale, l'accroissement de la consommation individuelle de produits oléicoles et la création d'emplois, a souligné l'APS.

Dans le souci d'encourager le développement de la filière oléicole, une série de mesures incitatives a été prise par l'Etat en direction des agriculteurs, dont la mise à leur disposition de réseaux d'irrigation de goutte-à-goutte, en plus de l'octroi d'aides financières pour l'acquisition de plants d'oliviers, rappelle l'APS.

Dans la wilaya de Ouargla, l'expérience de l'oléiculture a connu un "bond qualitatif" depuis la saison 2008-2009, avec l'acquisition et la mise en terre de 13.000



plants d'oliviers sur 65 ha retenus à travers les dairas de Ouargla, El-Hedjira, Sidi-Khouiled, Témacine, Mégarine, Touggourt et N'goussa.

Durant la saison écoulée 210-2011,

cette expérience "réussie" a été poursuivie avec la plantation de 17.000 oliviers sur 85 ha à travers différentes régions de la wilaya, selon la DSA de Ouargla.

B. M.

EL-HADJAR (ANNABA), PROGRAMME DE RÉSORPTION DES HABITATIONS PRÉCAIRES

## Relogement d'une centaine de familles

Quelque 100 familles du quartier SAS Mars Omar, dans la commune d'El-Hadjar (Annaba), ont été relogées dimanche dans des appartements neufs dans le cadre de l'exécution d'un programme de résorption des habitations précaires (RHP). La joie était immense chez les familles bénéficiaires qui avaient hâte de rejoindre leurs nouveaux logements, dotés de toutes les commodités nécessaires à une vie décente, a-t-on relevé en marge de l'opération de

déménagement. Première du genre ciblant les habitants de ce quartier populaire, cette action de relogement a été accompagnée par la destruction des logements précaires de ce site, datant de plus d'une cinquantaine d'années. Le quartier SAS Mars Omar sera totalement éradiqué avec le relogement de 300 autres familles en deux tranches, prévu pour l'année 2012, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Hadjar. Par ailleurs, un quota de 4.000

logements destinés à la résorption des habitations précaires (RHP) sera livré en 2012 dans cette wilaya, au titre d'un programme de 12.600 logements réservés à ce segment de l'habitat, a indiqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La wilaya d'Annaba a bénéficié d'un programme de 50.000 logements, toutes formules confondues, dans le cadre du quinquennal 2010-2012.

APS

EL-TARF, NETTE PROGRESSION DANS LA PRODUCTION AGRUMICOLE

## Plus de 330.000 quintaux d'agrumes attendus

La production agrumicole connaîtra, cette année, une "progression significative" dans la wilaya d'El-Tarf par rapport à la campagne précédente, les services agricoles tablent sur une récolte de 331.000 quintaux d'agrumes, a indiqué le directeur du secteur. Cette production représente une augmentation de plus de 9.000 quintaux comparativement à l'année agricole de 2010, a précisé M. Yacine Kourd, ajoutant que durant ces dix dernières années, la superficie agrumicole a évolué pour passer de 1.445 hectares à plus de 2.000 ha, dont 667 réalisés à la faveur des différents soutiens financiers accordés pour le développement du secteur agricole. Les services agricoles tablent également, pour le moyen terme, sur la



mise en terre de plants d'agrumes sur une superficie de l'ordre de 1.300 hectares, dont un millier au cœur du périmètre irrigué de Bounamoussa, dans la commune de Ben M'hidi, selon le même responsable.

M. Kourd a annoncé, par ailleurs, au plan de la formation, que dans la perspective d'améliorer la production et d'assurer le renforcement de l'encadrement de la filière, avec le concours des Instituts techniques de l'arboriculture fruitière (ITAF) et l'Institut de technologie moyen agricole (ITMA), la Direction des services agricoles d'El-Tarf a pris en charge la formation de jeunes arboriculteurs dans la conduite de l'itinéraire technique d'un verger.

APS

SOUK-AHRAS

## 65% de la surface ciblée emblavés

La campagne de labours-semences dans la wilaya de Souk-Ahras a touché, à ce jour, 65% de la surface des 135.000 hectares retenue pour les semences au titre de l'actuelle saison agricole 2011-2012, a indiqué le directeur des services agricoles. Engagée dans des conditions climatiques qualifiées "d'excellentes", la campagne prévoit l'emblavement de 68.000 hectares en blé dur, 32.000 hectares en blé tendre, 31.000 hectares en orge et 4.000 hectares en avoine, a précisé ce responsable, estimant que cette campagne se déroule sur un rythme "très soutenu" à la faveur de "l'engagement précoce des travaux par les producteurs encouragés par la bonne pluviométrie de novembre". La surface traitée en engrais devra passer cette année à 69.000 hectares, soit une augmentation de 80% par rapport à l'année précédente, a ajouté le directeur des services agricoles qui a évalué à 98.600 quintaux les quantités de semences disponibles localement, dont 67.200 quintaux déjà enlevés, en plus du transfert de 17.000 quintaux vers les wilayas voisines de Tébessa, Oum El-Bouaghi, Khenchela et Guelma. Pour le directeur du secteur, les producteurs de la filière doivent s'organiser en associations professionnelles et respecter l'itinéraire technique du cycle agricole céréalier, une question déjà soulevée lors de précédentes rencontres de sensibilisation et de vulgarisation organisées par les services agricoles.

EL-BAYADH

## 850 foyers raccordés au réseau d'électricité

Un total de 850 foyers, des communes de Kef Lahmer et d'El-Kheither, wilaya d'El-Bayadh, ont été raccordés lundi au réseau d'électricité. Dans la commune de Kef Lahmer, ce sont 440 familles des quartiers Es-Saâda, El-Wiam et En-Nasr qui ont bénéficié de l'électricité, dans le cadre d'une opération d'un coût de 39 millions DA, a indiqué le directeur de wilaya de la société de distribution de l'Ouest, M. Amine Daâmoche. Le projet, lancé en avril dernier, a nécessité la pose de trois postes de transformation de 250 kilovolts sur un réseau de 7 km. Dans la commune d'El-Kheither, 410 familles ont bénéficié de cette opération dans les quartiers de la Météo et des 57 logements ruraux, pour un coût de près de 32,4 millions de dinars. Deux transformateurs et un réseau de distribution de 7 kilomètres de lignes ont été réalisés à cet effet, a signalé le même responsable.

KHENCHELA

## 293 foyers raccordés au réseau du gaz naturel

Pas moins de 293 foyers de la commune d'El-Ouldja (100 km au sud de Khenchela) bénéficient depuis la semaine dernière des bienfaits du gaz naturel.

La cérémonie de mise en service de ce projet, inscrit en 2009 au titre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, s'est déroulée dans une ambiance de fête. Le réseau de transport réalisé pour cette mise en gaz s'étire sur 18 km, tandis que le réseau de distribution est long de 11 km, selon les responsables de la Direction de l'énergie et des mines qui en ont estimé le coût à 356 millions de dinars.

Un total de 30 foyers de la commune de Chélia et 70 habitations du village Aïn Mimoun, dans la commune de Tamza, avaient été récemment raccordés au réseau de distribution du gaz naturel.

APS

AU TERME D'UN PACTE CONCLU AVEC LE HAMAS

# Israël libère 550 détenus palestiniens

Israël a relâché dimanche 550 détenus palestiniens, dont le Franco-Palestinien Salah Hamouri, dans le cadre de la dernière phase d'un échange qui a permis la récente libération du soldat israélien Gilad Shalit.

Le principal contingent de prisonniers est arrivé tard dans la soirée à bord d'une dizaine de bus à Ramallah, le siège de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, tandis qu'un groupe de 41 détenus entrait au même moment dans la bande de Ghaza. Plusieurs milliers de proches ont célébré la libération des leurs devant la Mouqata'a à Ramallah, où sont situés les bureaux de la présidence palestinienne. Des scènes de liesse se sont aussi déroulées à Gaza.

## Salah Hamouri, arrêté en 2005

Par ailleurs, Salah Hamouri, 26 ans, a été relâché sur la base militaire israélienne d'Atarot, à Jérusalem-Est. Très attendu, il a été accueilli par ses parents avant de retrouver le domicile familial où l'attendaient proches et sympathisants dans une atmosphère de fête. « Je leur promets que ma libération sera le début de la lutte col-

lective pour notre but commun jusqu'à la liberté de notre peuple et le retour des réfugiés palestiniens », rapporte le journal *Libération*. Dans un communiqué, le président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), Jean-Claude Lefort, qui a animé son comité de soutien, s'est félicité de sa libération, tout en regrettant qu'elle soit « tardive » et en dénonçant « un procès inique ».

Né à Jérusalem de mère française et de père palestinien, Salah Hamouri, arrêté le 13 mars 2005, avait été reconnu coupable en 2008 par un tribunal militaire israélien de projet d'assassinat du rabbin Ovadia Yossef, le dirigeant spirituel du parti ultra-orthodoxe Shass. Condamné à sept ans de prison, il a toujours clamé son innocence.

Le rabbin Yossef a finalement donné son aval à sa libération à la suite d'une requête du président Nicolas Sarkozy. Aux termes d'un pacte conclu avec le mouvement islamiste Hamas, via une médiation



egyptienne, Israël avait relâché le 18 octobre un premier contingent de 477 détenus palestiniens, le jour même de la libération de Gilad Shalit, détenu pendant plus de cinq ans au secret à Ghaza. L'accord prévoyait qu'un deuxième groupe de 550 Palestiniens serait relâché dans les deux mois. Dans un communiqué, l'armée israélienne a fait savoir

que « la seconde phase de l'opération pour le retour du sergent de 1ère classe Gilad Shalit est terminée ». Contrairement au précédent échange, aucun des Palestiniens relâchés n'a « du sang sur les mains », selon l'expression des autorités israéliennes signifiant qu'ils n'ont pas été impliqués dans des attentats meurtriers. « Le choix des noms a été le fait d'Israël seul et la priorité a été accordée aux détenus du Fatah », le mouvement du président Mahmoud Abbas, a souligné un responsable gouvernemental israélien.

Parmi les prisonniers qui recouvrent la liberté, figurent six femmes et, selon l'Unicef, 55 mineurs âgés de 14 à 17 ans. Selon l'armée israélienne, 41 détenus sont retournés dans la bande de Gaza, 2 à Jérusalem-Est - dont Salah Hamouri -, 2 en Jordanie et le reste en Cisjordanie.

La Radio publique israélienne a précisé que 300 des détenus élargis dimanche devaient être libérés dans moins d'un an et que 400 avaient déjà purgé les deux tiers de leur peine.

R. I./Libération

## NAUFRAGE D'UNE PLATE-FORME PÉTROLIÈRE EN RUSSIE 16 morts et 37 disparus

La plateforme a fait naufrage dimanche dans les eaux glaciales de la mer d'Okhotsk, alors qu'elle était remorquée avec 67 personnes à bord vers l'île de Sakhaline. Alors que 16 employés ont été retrouvés morts, après le naufrage d'une plateforme pétrolière à l'est de la Russie, 37 personnes restent toujours portées disparues selon le journal *l'Express*. Une embarcation avec environ 15 personnes a été localisée lundi au large de l'île de Sakhaline (Extrême-Orient russe), après le naufrage d'une plateforme pétrolière, qui a fait au moins 16 morts, a indiqué la société en charge de la plateforme. L'agence d'Etat pour la navigation fluviale et maritime a de son côté déclaré lundi que les corps de 16 employés avaient été retrouvés. 37 personnes restent portées disparues.

## 30 MILLIARDS DE DOLLARS DÉBLOQUÉS Les Etats-Unis et l'Onu lèvent les sanctions contre la Libye

Les Etats-Unis et le Conseil de sécurité des Nations unies ont levé vendredi 17 décembre une grande partie des sanctions imposées à la Libye à l'époque du régime du dirigeant Mouammar Kadhafi, une mesure destinée à aider le pays à se reconstruire selon la Maison Blanche. Cette annonce a été faite par le porte-parole du président Barack Obama, Jay Carney, dans un communiqué. Le Trésor a ensuite précisé que les montants débloqués étaient de plus de 30 milliards de dollars. Cette mesure « libère tous les fonds gouvernementaux et de la banque centrale (libyenne) se trouvant sous juridiction américaine, avec quelques exceptions limitées », selon la Maison Blanche. En effet, les avoirs de la famille Kadhafi et d'anciens membres du régime Kadhafi aux Etats-Unis restent gelés.

R. I.

EGYPTE, CONTESTATION CONTRE L'ARMÉE

## La place Tahrir à feu et à sang

En Egypte, la contestation contre l'armée continuait dimanche passé. Epicentre des affrontements qui ont cours depuis vendredi : la place Tahrir du Caire, où se sont déjà rassemblés pendant des mois les manifestants anti-Moubarak, poussant le président à quitter le pouvoir le 11 février. Mais les récents incidents, qui ont déjà fait dix morts et des centaines de blessés, n'ont rien à voir. Ils marquent les difficultés du pays à opérer sa transition, dix mois après la chute de Hosni Moubarak. Ils ont aussi éclipsé la tenue du scrutin législatif. Les élections, qui ont débuté le 28 novembre, sont entrées dans

leur deuxième phase mercredi et jeudi.

Pour l'instant, comme après chaque consultation, les islamistes arrivent en tête. A l'issue de ce processus, le Conseil suprême des forces armées (CSFA) doit remettre le pouvoir à un président démocratiquement élu avant le mois de juillet. Mais d'aucuns le soupçonnent de tenter de conserver le pouvoir. « Le conseil militaire doit s'en aller », s'exclamait hier un manifestant cité par l'agence *Reuters*. Prénommé Mohammed, il avait le crâne entouré de bandages après les heurts de la nuit. L'armée a érigé des barrières dans les rues menant à la place Tahrir. Mais la vio-

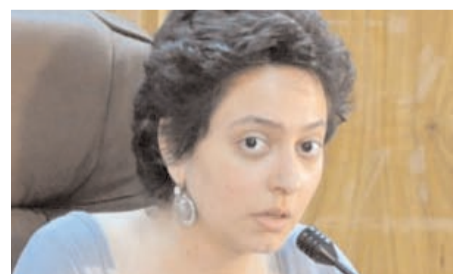
lence ne se calme pas. D'autant que la télévision a diffusé des images de militaires chargeant les manifestants dans la nuit, ce qui accroît la colère au sein de la population.

« Je m'adresse à l'ensemble des forces et mouvements politiques pour leur dire que le sort de l'Egypte réside entre vos mains, a lancé le Premier ministre intérimaire nommé par l'armée, Kamal al-Ganzouri. Ce qui se passe aujourd'hui dans les rues n'est pas une révolution, mais plutôt une attaque dirigée contre la révolution. »

SYRIE, APRÈS DEUX SEMAINES D'INCARCÉRATION

## La blogueuse Razan Ghazzawi libérée

La blogueuse américano-syrienne Razan Ghazzawi, incarcérée depuis deux semaines par le régime syrien, a été libérée dimanche 18 décembre, a annoncé le Centre syrien pour l'information et la liberté d'expression, pour lequel elle travaille une information rapportée par le journal *Le Monde*. Razan Ghazzawi a été libérée à 22 h 30 (21 h 30, heure française) contre une caution de 15.000 livres syriennes (soit environ 230 euros), a annoncé le centre sur son site Internet lundi. « Le Centre syrien pour l'information et la liberté d'expression se félicite de la libération de notre collègue Razan Ghazzawi et appelle une nouvelle fois au retrait des charges retenues contre elle et à



sible de trois à quinze ans de prison. L'organisation a également appelé à « la libération de tous les prisonniers d'opinion ainsi que de toutes les personnes incarcérées pour avoir participé à des manifestations pacifiques ». Razan Ghazzawi anime depuis 2009 un blog sous son vrai nom, *Razaniyyat* les pensées de Razan, dans lequel elle critique le régime syrien. Elle était très active sur Twitter, à l'image des milliers de jeunes, moteurs du 'printemps arabe' en particulier à travers les réseaux sociaux. Elle avait été arrêtée le 4 décembre alors qu'elle se rendait à Amman pour assister à un forum sur la défense du droit d'informer.



**EXCLUSIF - PORSCHE ALGÉRIE**

## La nouvelle 911 Carrera S pour janvier 2012

Page 13



Page animée par Hamid ABBASSEN  
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com



L'actualité des véhicules utilitaires en Algérie

MIDI LIBRE N° 1449 - Mardi 20 décembre 2011

### ELSECOM MOTORS / NOUVELLE FORD FOCUS

# TECHNOLOGIQUEMENT VÔTRE !

Page 12



ADOPTION DU PERMIS  
DE CONDUIRE  
A POINTS

**24 précieux points  
à préserver**

P 13

ELSECOM  
AUTOMOBILES / SUZUKI

**499 commandes  
à Autowest  
2011**

P 13



VEDIS-AUTOMOBILES

**Des remises  
et des cadeaux  
sur la gamme  
des VUL**

P 13



SAIDA CITROËN

## Une nouvelle affaire à Blida

**B**ien placé, construite selon la charte de la marque aux Chevrons, la nouvelle concession Citroën, inaugurée il y a quelques jours à Blida, reflète le continuel renouveau de Citroën et le dynamisme d'un concessionnaire qui étale sa toile à travers un réseau d'agents installé sur l'ensemble du territoire national. Eurl Saida (filiale du groupe GBH), distributeur des marques Citroën, Mahindra et Scania, continue de s'étaler en multipliant les inaugurations sur plusieurs villes du pays. C'est autour de la ville de Blida d'accueillir la 27e affaire de la marque aux Chevrons après les inaugurations cette année des concessions de Bordj Bou-Arréridj et Annaba. «Sid Auto» est donc le nouvel agent de Citroën à Blida. C'est une affaire installée dans la zone industrielle avec une grande façade en verre. Le showroom offre une zone d'exposition de 800 m2, dont 400 m2 dédiés pour la marque Citroën avec l'exposition de l'ensemble des modèles, dont la famille DS qui comporte aujourd'hui les DS3 et DS4, et une partie réservée aux pick-up Mahindra sur une superficie de 200 m2. Quant à la gamme des VUL Citroën, ils sont exhibés sur une esplanade à l'entrée du showroom. Notons qu'un espace livraison de véhicules est aussi visible. Pour accueillir dans les meilleures conditions les clients, une partie de l'espace est réservée pour le service commercial, animé par des commerciaux formés dans le centre formation de Citroën. La nouvelle affaire dispose, par ailleurs, dans une seconde partie, d'un grand espace réservé au SAV avec un atelier mécanique, le chrono service, un magasin de pièces de rechange et un espace de livraison. A signaler que la cérémonie d'inauguration était animée par M. Patrick Coutellier, directeur général de la filiale du groupe GBH, qui a souligné sa satisfaction de la progression de la marque en Algérie en annonçant d'autres nouvelles affaires prévues pour l'année 2012. L'événement a été aussi ponctué par la présence de M. Philippe Blanc, Area Manager pour la zone Afrique de Citroën, venu spécialement assister à l'inauguration. Tout en affichant sa satisfaction par rapport au travail initié par les équipes de Citroën en Algérie, il a notamment met en exergue la métamorphose de la marque française avec la nouvelle ligne stylistique et la nouvelle gamme qualifiée d'exceptionnelle.

ELSECOM MOTORS / NOUVELLE FORD FOCUS

# Technologiquement vôtre !

La nouvelle Ford Focus dans sa 3<sup>e</sup> génération a été lancée aujourd'hui par Elsecom Motors, distributeur algérien de la marque Ford en présence du directeur général de l'entreprise Kamal Merabet et du président du groupe Achaïbou.

Désormais disponible dans l'ensemble du réseau de la marque, la nouvelle Ford Focus est disponible en Algérie avec une gamme fort séduisante comprenant deux versions, une berline compacte sportive de 5 portes et une berline à 4 portes.

## Dans la lignée «Kinetic Design»

Se distinguant par ses lignes aérodynamiques et sportives, la nouvelle Focus se dote également de la plus vaste gamme d'équipements technologique. Fruit d'un programme de développement mondial, la nouvelle génération de Ford Focus devrait sans aucun doute prolonger le succès de ses devancières. Ces deux carrosseries partagent le même caractère dynamique et sportif, exprimant la dernière évolution du célèbre concept « Kinetic Design », lequel a contribué à la popularité croissante des derniers modèles de Ford.

Avec sa face avant très structurée, sa silhouette élançée, sa ligne de ceinture de caisse ascendante et son allure athlétique, la nouvelle Focus laisse nettement entrevoir les qualités routières promises à son conducteur. Mesurant 1,484 m de haut, 4,358 m de long et 1,823 m de large (sans les rétroviseurs), la nouvelle version 5 portes a été abaissée de 16 mm, allongée de 21 mm et affinée de 16 mm par rapport à l'actuelle Focus. En outre, son empattement a gagné 8 mm pour atteindre désormais 2,648 m.

## Habitacle doux

La nouvelle Focus qui sera commercialisée en deux finitions (Trend Sport et Titanium), bénéficie d'un habitacle moderne avec une console centrale enveloppante au niveau du poste de conduite assurant un accès facile aux principales commandes. Tableau de bord et garnitures intérieures doux au toucher et de qualité supérieure.

Le poste de conduite est également doté du système d'interface HMI de dernière génération avec deux bascules à cinq touches implantés sur le volant et commandant les deux affichages principaux situés dans le combiné des instruments et au niveau de la partie supérieure centrale du tableau de bord.

L'intérieur combine une grande fonctionnalité à une qualité de finition élevée. Le graphisme contemporain de l'habitacle, les formes sculptées du tableau de bord moussé et le choix des matériaux de garnissage donnent le sentiment de prendre place à bord d'un véhicule de catégorie supérieure.

## Motorisation essence

Pour le marché local, la nouvelle Ford Focus sera disponible en premier temps



avec deux motorisations essence de 1.6l Ti-VCT de 105 ch pour un couple maxi de 150 Nm et le 1.6l Duratec Ti-VCT de 125 ch pour un couple maxi de 159 Nm avec une consommation mixte de 6,0l/100 km. Les motorisations essence seront combinées à une boîte de transmission manuelle à 5 rapports. Néanmoins le moteur de 125 ch sera également disponible avec une boîte de vitesses automatique Power Shift à 6 rapports.

Le représentant de la marque prévoit d'introduire durant le 2<sup>ème</sup> semestre le moteur (toujours essence) 1.6 Ecoboost développant 150 ch. Pour le diesel, selon le directeur marketing de Ford Algérie, « la maison mère n'a pas voulu donner son accord pour son introduction, jusqu'à nouvel ordre » avant d'ajouter « De ce fait, Ford commercialisera sa nouvelle Focus uniquement en essence ».

## Très sécurisante

Par sa dimension mondiale, le programme de Ford pour le segment C permet d'apporter à la nouvelle Focus un bon niveau d'équipements technologiques, avec pour objectif de garantir à la nouvelle Focus la position de leader incontesté dans sa catégorie.

Quant à son équipement de sécurité passive, il comprend une caisse extrêmement légère et robuste réalisée avec des aciers encore plus résistants que ceux utilisés précédemment sur les modèles Ford, ainsi qu'une nouvelle génération de cousins gonflables. Malgré un niveau de sécurité très élevé et une dotation d'équipements considérablement enrichis, la nouvelle Focus n'affiche pas un poids supérieur à celui de sa devancière.

Les équipements embarqués dans cette nouvelle Ford sont : le système de protection intelligent IPS, système ESP (activé en permanence), feu de freinage d'urgence, frein électronique pré-rempli, aide au freinage d'urgence (EBA), contrôle de remorque, système de freinage amélioré, régulateur de vitesse avec limiteur de vitesse et aide au démarrage en côte.

La nouvelle Focus est équipée de série du différentiel électronique actif qui améliore la stabilité et l'agilité du véhicule en virage. Jusqu'à présent, cette technologie était proposée principalement sur des modèles sportifs. Les ingénieurs de Ford ont retravaillé et affiné les suspensions des modèles précédents en développant de nouvelles épures de la suspension arrière à biellettes multiples « control blade » et

Calandre inférieure couleur unie  
Roue de secours normale en acier  
Couronne de phare unique  
Suspension sport  
Système d'information du conducteur  
Eco Mode de Ford  
Ordinateur de bord multifonctions avec écran couleur 3,5" et commandes au volant HMI.

## Finition Ford Focus Trend Sport 125 ch

Vitres teintées foncées à l'arrière  
Plaques de seuil en acier inox brossé avec le logo "Focus" estampé, insert de pommeau de levier de vitesses finition aluminium, couvercle de frein à main finition aluminium et tapis de sol avant et arrière en velours avec logo "Focus" (boîtes de vitesses manuelles uniquement)

## Finition Ford Focus Titanium

Radio CD MP3 avec Ecran 4,2"  
Starbust + 9 HP+ connection USB  
+Kit Bluetooth



de faux-châssis avant semi-isolé. Le châssis reçoit désormais une toute nouvelle direction assistée électrique.

## Finitions et équipements de la nouvelle Ford Focus

### Finition Ford Focus Trend Sport 105 ch

Régulateur de vitesse  
Colonne de direction réglable en hauteur et profondeur  
Radars de recul Arrière  
Direction assistée électrique  
Feux de détresse: allumage automatique en cas de freinage d'urgence

Accoudoir central  
Détecteur de Pluie  
Système d'extinction différée des feux  
Allumage automatique des feux  
Rétroviseur Intérieur électro chromique  
Air conditionné à régulation automatique deux zones

Volant gainé de cuir 4 branches  
Support lombaire conducteur et passager  
Poignées de portes couleurs carrosserie  
Sièges : conducteur et passager réglable 4 positions

Radio CD MP3 avec Ecran 3,5"  
Starbust + 6 HP+ connection USB  
Jantes Alliage 16" - 5 branches  
Calandre supérieure couleur unie avec barre chromée

### Tarifs de la nouvelle Ford Focus

Ford Focus Trend Sport 1.6 l, 105 ch (5 portes) : 1.699.000 dinars TTC  
Ford Focus Trend Sport 1.6 l, 105 ch (4 portes) : 1.810.000 dinars TTC

Ford Focus Trend Sport 1.6 l, 125 ch (5 portes) : 1.915.000 dinars TTC  
Ford Focus Trend Sport 1.6 l, 125 ch (4 portes) : 1.965.000 dinars TTC

Ford Focus Trend Sport 1.6 l, 125 ch A6 (5 portes) : 2.025.000 dinars TTC  
Ford Focus Trend Sport 1.6 l, 125 ch A6 (4 portes) : 2.075.000 dinars TTC

Ford Focus Titanium 1.6 l, 125 ch (5 portes) : 2.205.000 dinars TTC  
Ford Focus Titanium 1.6 l, 125 ch (4 portes) : 2.225.000 dinars TTC

## ADOPTION DU PERMIS DE CONDUIRE À POINTS

### 24 précieux points à préserver

Le permis à points fera son entrée officielle en Algérie en fin d'année prochaine, selon le journal officiel qui vient de publier ses aspects techniques et le barème des retraits de points en fonction des infractions commises. Les détenteurs d'un permis de conduire Algérien vont se faire délivrer un nouveau permis à points doté d'un capital de 24 points. Ces points peuvent être réduits de plein droit en cas d'infraction. Ainsi, le législateur algérien a décrété que 4 points seront supprimés du permis dont le détenteur a commis une contravention de 3<sup>e</sup> degré, 6 points pour une infraction de 4<sup>e</sup> degré et 8 points pour les délits. La nouvelle loi permet néanmoins de récupérer des points, à condition de ne pas avoir épuisé la totalité du capital points, cela deux fois dans l'année à travers des stages de formation (stages de récupération de points). Il est à noter que les personnes dont le capital points est épuisé seront suspendus et interdits de passer un nouvel examen pour l'obtention du permis de conduire pendant un délai de 6 mois. Après 6 mois, il passera à nouveau, l'examen pour l'obtention du permis de conduire. Sans points, le détenteur du permis de conduire sera fiché au fichier national des infractions aux règles de la circulation routière. Avec l'instauration du permis à points, l'Algérie espère mettre un frein sérieux à l'hécatombe qui sévit quotidiennement sur les routes.

## ELSECOM AUTOMOBILES / SUZUKI

### 499 commandes à Autowest 2011

Le distributeur algérien de la marque Suzuki, Elsecom Automobiles, a réussi un grand pari en participant au Salon automobile d'Oran (Autowest 2011) en réalisant le chiffre de commandes record de 499 véhicules !

Elsecom Automobiles peut terminer l'année



2011 tranquillement, notamment après la clôture du Salon automobile d'Oran (Autowest 2011) qui s'est soldé avec des commandes record affichées à 499 unités, largement mieux que le total des ventes réalisées au dernier salon international de l'automobile d'Algérie. En parallèle à sa participation au salon d'Oran, le concessionnaire à orchestré une campagne promotionnelle soutenue à travers tout son réseau. « Nous sommes contents et satisfaits de notre participation à la 11<sup>ème</sup> édition du salon de l'automobile d'Oran. Nous avons réalisé un très bon salon avec un record des ventes notamment sur la Alto K10 et la Celerio, un score rendu possible grâce à une forte image de marque, à la qualité de nos véhicules, mais aussi au travail d'une équipe de commerciaux dynamique et surtout efficace », a déclaré Sofian Touaibia, directeur commercial Elsecom Suzuki à auto-utilitaire.com. Par importance des commandes, la Maruti 800 arrive largement en tête des véhicules commercialisés par Elsecom Automobiles lors de cette opération d'Autowest 2011 avec 207 commandes, la Alto 800 avec 109 commandes, la Alto K10 avec 90 unités et la Celerio qui totalise 86 unités. Elsecom a réussi aussi le pari de livrer 140 voitures à ses nouveaux clients dans le cadre de l'opération « livraison immédiate ». Ses chiffres de vente cumulés à ceux du mois de décembre 2011 portent le total des ventes à plus de 15.000 véhicules commercialisés cette année contre 9.713 en 2010 !

## EXCLUSIF - PORSCHE ALGÉRIE

# La nouvelle 911 Carrera S pour janvier 2012

La marque automobile de prestige Porsche installée en Algérie officiellement depuis mars 2011 (sous la bannière du groupe Sovac), accueillera la 7<sup>e</sup> génération de la Porsche 911 en janvier 2012, selon une déclaration du responsable de la marque en Algérie Reda Bouabid faite en exclusivité à auto-utilitaire.com.

La Porsche 911 est perçue comme le modèle identitaire de la gamme du constructeur allemand, la nouvelle génération de la 911 est une vraie séductrice avec des lignes propres à l'identité du véhicule, qui affiche des dimensions généreuses (4,491 mm de longueur, 1,808 mm de largeur et de 1,295 mm de hauteur). Unique par ses proportions, plus large, plus sportive avec des lignes latérales énoncées type modèle de compétition, le coupé 2+2 places reçoit des vitres plus basses et un coffre plus large que ses devancières d'une capacité de 135 litres. Mieux cramponnée sur ces roues la Porsche 911 est plus majestueuse.

L'habitacle de la nouvelle 911 est nettement plus grand puisque le centre du pare-brise a été distinctement déporté vers l'avant, la courbure de ce dernier est donc plus prononcée. Ce nouveau modèle est plus galbé notamment

grâce à un gain d'empattement qui s'allonge de 100mm et une hauteur qui perd 6 mm pour la 911 Carrera et 7 mm pour la Carrera S. Au premier regard, nous remarquons clairement la mise en place des rétroviseurs qui sont désormais perchés sur les portes que sur les montants des vitres, une nouvelle disposition qui souligne le tempérament des modèles sport qu'on retrouve aussi sur la 993. La nouvelle 911 à perdu pas moins de 45 kg de son poids ce qui lui permettra de gagner en puissance et en consommation, un fait bien établie que la sportivité des véhicules ne dépend pas principalement du nombre de chevaux mais du rapport poids-puissance. Porsche 911 est connue par sa polyvalence par sa sportivité visible notamment sur les circuits de course ou d'essais mais aussi capable de maîtriser toutes les situations quotidiennes, une voiture qui peut rouler sur n'importe quel type de route. La nouvelle Porsche 911 est dotée par un moteur à 6 cylindres à plat de 3800 cm3. La Carrera S déploie une puissance qui passe de 385 ch sur l'ancienne version à 400 ch, quant à la 911 Carrera, elle affiche une puissance de 350 ch.

La version retenue pour le marché Algérien sera la 911 Carrera S diesel de 400ch au régime de 7400 tr/min pour un couple maximum de 440 Nm et

une consommation de 8,7l/100 km en cycle mixte. Son moteur qui dégage 205 g/km de CO2 est accouplé à une boîte à transmission automatique Porsche Doppelkupplung (PDK). Elle abate le 0 à 100 en 4,3 secondes, et sera proposée avec une multitude d'options de série à un tarif à partir de 19 millions de dinars TTC. Pour les plus exigeants, l'option Sport + sera aussi de la partie, elle permettra de toucher les 0 à 100 en seulement 4,1 secondes.

## Principaux équipements de la Porsche 911 Carrera S

- Siège sport avec réglage électrique des dossiers.
- Volant sport.
- Couronne du volant, leviers de vitesse et de frein à main, poignées de porte, accoudoirs et coffre de rangement de la console centrale en cuir lisse.
- Éléments en argent galvanisé.
- Plaquette portant l'inscription Carrera devant le levier de vitesse.
- Ciel de toit et montant de lunette arrière en alcantara.

- Système audio CDR-31 avec écran couleur de 7 pouces, autoradio double tuner, lecteur simple CD compatible MP3.
- Interface audio universelle (AUX) logée dans la boîte à gants permettant de connecter des lecteurs audio externes.

- Concept d'éclairage blanc pour l'ensemble de l'habitacle avec rhéostat progressif.

- Phares Bi-Xénon avec réglage dynamique de la portée d'éclairage et lave-phares.

- Blocs optiques additionnels séparés, intégrés dans le bouclier avant, incluant les feux de jour et de position ainsi que les clignotants à diodes électroluminescentes.

- Catadiopres intégrés au bouclier avant.

- Assistance automatique à l'utilisation des feux de croisement comprenant l'éclairage d'accompagnement.

- Tableau de bord avec compte-tours central, écran TFT couleur haute définition de 4,6 pouces avec affichage des fonctions de l'ordinateur de bord, éclairé en blanc.

## VEDIS-AUTOMOBILES

# Des remises et des cadeaux sur la gamme des VUL

Vedis-Automobiles, le représentant en Algérie des marques chinoises Chana, Wuling et Yuejin, annonce des offres spéciales fin d'année sur la gamme des véhicules utilitaires commercialisés en Algérie.

Sous le slogan « Le mois des utilitaires chez Vedis », le concessionnaire annonce des remises et des cadeaux sous forme de packs offerts. Deux packs sont proposés à cette occasion, il s'agit d'un ensemble ridelles plus bache pour le premier et d'un ensemble d'accessoires composé de housses auto, enjoliveurs, cache volant, lecteur CD MP3 avec port USB et un kit de sécurité pour le second pack.

Le détail des formules remises plus pack qui sont proposés aux clients

- \*Le Chana simple cabine + pack 1 (ridelles + bache) = 565.000,00 DA TTC (TVN incluse).

- \*Le Chana simple cabine + pack 2 (housses auto + enjoliveurs + cache volant + lecteur CD MP3 avec port USB + un kit de sécurité) = 580.000,00 DA TTC. (TVN incluse).



- \*Le Chana Mini Van (5 places tollé) + pack 2 (housses auto + enjoliveurs + cache volant + lecteur CD MP3 avec port USB + un kit de sécurité) = 680.000,00 DA TTC. (TVN incluse).

- \*Le Wuling simple cabine + pack 1 (ridelles + bache) = 450.000,00 DA TTC (TVN incluse).

Quant au camion Yuejin Plateau NJ 3028, Vedis-Automobiles indique qu'il n'est pas concerné par un pack cadeau, mais reconduit le principe classique de remise de fin d'année, de l'ordre de 50.000,00 DA ce qui ramène son prix à 1.305.000,00 DA TTC (TVN incluse).

Il est indiqué dans le communiqué de Vedis que le concessionnaire VEDIS-Automobiles assure la disponibilité de la pièce de rechange avec un service après-vente qui accompagnera le client, cela sur toute la nouvelle gamme de VUL.

5<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL  
DU FILM ARABE (FOFA)

## Pour la création d'une académie du cinéma en Algérie

Les participants à une rencontre sur "La formation cinématographique et ses échanges au monde arabe" ont appelé dimanche à Oran à la création d'une académie du cinéma en Algérie. Des jeunes amateurs du septième art, qui ont assisté à cette rencontre animée par des spécialistes participant au festival d'Oran du film arabe, ont été unanimes à dire que la création d'une telle académie pour la formation dans divers domaines et spécialités du cinéma "est devenue une nécessité pour développer ce domaine culturel en Algérie".

Ils ont considéré qu'une académie "contribue au développement des compétences humaines et du savoir-faire technique et favorise le professionnel en la matière."

Le représentant de l'entreprise des films de Doha (Qatar), Noureddine Chadi, a évoqué la question du financement, soulignant l'importance de renforcer la coopération et l'échange entre les pays arabes, non seulement en matière de financement de la production cinématographique, mais aussi dans le domaine de la formation.

De nombreux jeunes intéressés par le cinéma, dont des amateurs et des débutants qui aspirent produire des œuvres cinématographiques à l'avenir, ont bénéficié d'informations et de données utiles lors de cette rencontre encadrée par des animateurs que sont Karim Traïdia d'Algérie et Fayek Ahmed d'Égypte.

Ils ont également pris connaissance des techniques du scénario et des moyens d'exploiter les idées et les histoires reproduits en films, ainsi que des méthodes de prise de vues et de mise en scène.

Dans le cadre de ce festival, le cinéaste tunisien Ridha Behi, réalisateur du long métrage "Dimma Brando", un film en compétition à la cinquième édition du Festival du film arabe (FOFA), a estimé, dimanche à Oran, qu'un artiste "ne doit pas s'autocensurer".

Son film de 82 minutes raconte l'histoire d'un jeune tunisien, Anis Raache, sosie du célèbre acteur américain Marlon Brando, qui fait tout pour s'envoler à Hollywood pour le rencontrer. Fidel à son style "provocateur", Ridha Behi a choisi de prendre le risque de choquer en introduisant des scènes osées dans son film. Un choix qu'il "assume pleinement", a-t-il indiqué lors du débat qu'il a animé suite à la projection cet après-midi de son film à la Salle "Saada".

"Un cinéaste doit avant tout penser à son style et à son image. S'il se demande à l'avance ce que doivent penser les autres, il ne fera jamais rien et s'autocensurera", a-t-il estimé.

Ridha Behi a remporté le prix du meilleur producteur pour "Dimma Brando" lors de la dernière édition du festival d'Abu Dhabi, en raison de sa ténacité face aux difficultés qu'il a affrontées pour produire ce film, 7 années durant.

Le scénario initial incluait Marlon Brando, connu pour son implication dans le combat des droits civiques des afro-américains et des amérindiens et dont le décès en 2004 a apporté des changements considérables au scénario. C'est ce qui, d'ailleurs, a poussé le réalisateur à inclure des séquences documentaires sur l'acteur américain, tentant de présenter le grand humaniste qu'il était et d'expliquer sa propre relation de longues années avec lui. Une narration cinématographique hybride, mêlant la fiction dramatique au documentaire élégamment commenté.

APS

6<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DES NUITS DE LA SOURA À BÉNI-ABBÈS

# Un événement phare

La 6<sup>e</sup> édition du Festival international de la musique, «Nuits de la Saoura», se déroulera du 27 au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 à Béni-Abbès, dans la wilaya de Béchar. Au menu de cette importante manifestation, qui a lieu chaque année, une riche activité culturelle et touristique.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le festival «Les Nuits de la Saoura» est né d'une heureuse rencontre entre deux associations, l'algérienne «Hillal La Saoura» et la française «Nuits Métis». La première édition de ce festival a eu lieu en décembre 2003 et a été une véritable réussite. Ce succès a été possible grâce à la forte implication de la population qui a pesé de tout son poids pour que ce projet devienne un événement phare de la saison touristique du Sahara. Au regard de ce résultat encourageant les deux associations ont donc décidé de pérenniser cet événement devenu capital pour la région.

Les organisateurs visent, à travers ces activités culturelles, à consolider et intensifier les échanges culturels ainsi que le dialogue entre les peuples, le tout assorti d'une large promotion des jeunes artistes. En 2010, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (l'AARC) a été co-organisateur de l'événement. L'objectif de cette manifestation est de favoriser l'échange culturel dans un respect mutuel, abstraction faite des différences de culture d'ordre économique ou artistique. Aussi, les associations organisatrices souhaitent-elles faire «positiver» et pérenniser ce festival en multipliant les échanges Nord-Sud, et Sud-Nord. Une multitude de jeunes artistes nationaux et étrangers participeront aux activités de cette 6<sup>e</sup> édition des Nuits de la Saoura, dont des artistes brésiliens. La participation brésilienne, pour la première fois à ce festival, donnera une nouvelle dimension à cette manifestation où est prévue aussi la participation de plusieurs autres artistes et musiciens d'Algérie et de France. Le programme du festival prévoit le déroulement de quatre grands concerts de musique sur la grande dune de Béni-Abbes, choisie par les organisateurs pour être le théâtre de ces concerts, et ce comme signe d'attachement à la nature et à la beauté du désert. En plus des troupes locales "Es-Sed", "Gnawa El Waha", "Palm Tree", des ensembles de fusion musicale à l'exemple de "Jamenico" duo de guitare flamenco et Diwan de Béni-Abbès, animeront ces concerts.



La troupe de l'artiste musicien brésilien Paulo Da Luz, clôturera ces concerts qui seront donnés en soirée, avec au programme également l'artiste Français Nais. D'autres activités artistiques, notamment des ateliers de musique et chants pour enfants animés par des musiciens de divers horizons, sont également prévus durant toute la durée du festival. La cérémonie d'ouverture sera marquée par un grand défilé des participants, à leur tête plusieurs groupes folkloriques de la région, notamment celui du "Baroud" de Béni-Abbès. Ce festival musical international, soutenu par la daïra de Béni-Abbès, s'est imposé au fil du temps comme l'un des plus importants rendez-vous culturels et artis-

tiques de la wilaya de Béchar, de même qu'il constitue un outil efficace de développement des activités touristiques dans cette région.

Comme cela a été fait précédemment, on prévoit de perfectionner ces nuits en développant d'autres projets tels que l'établissement de résidences et d'échanges artistiques, la rénovation d'une maison traditionnelle: l'aménagement d'une «résidence d'artistes Hadj Benrahou» et la programmation d'expositions portant sur la ville de Beni Abbès. Le festival de Béni Abbès est une initiative ingénieuse car il est de nature à revaloriser le passé de cette ville riche de par son histoire, sa palmeraie et ses ressources hydriques.

K. H.

ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'ÉDUCATION LES SCIENCES ET LA CULTURE

## Khalida Toumi plaide pour une aide au profit du ministère de la Culture palestinien

L'Algérie appelle à l'adoption par les membres de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Iesco) d'une stratégie "urgente" de soutien aux Palestiniens pour la promotion de leur culture et la protection de leur patrimoine, a déclaré dimanche à Alger la ministre de la culture, Khalida Toumi.

"Nous demandons à tous les pays membres de l'Iesco de venir en aide au ministère palestinien de la culture", a dit la ministre de la Culture dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 7<sup>e</sup> Conférence islamique des ministres de la culture, suivie par les délégués de 38 pays membres et représentants de vingt organisations internationales et régionales.

"Le soutien de la Palestine est l'un des défis à relever par les Etats membres de l'Iesco, notamment pour la préservation de son identité, de son patrimoine et de sa culture" a encore ajouté la ministre de la culture.

Relevant, par ailleurs le rôle des jeunes dans le renforcement de la culture du dialogue et de tolérance loin de la violence, Mme Toumi a estimé que "cela ne peut se concrétiser que par l'implication de cette frange dans



la prise de décision (politique)", soulignant l'importance de la "contribution des jeunes dans la consolidation de la culture de la paix et du dialogue, et dans le règlement pacifique des conflits". La ministre a également considéré que le thème de cette conférence "pour le renforcement des résultats de l'année internationale et pour le rapprochement entre les cultures et la dynamisation du rôle des jeunes dans l'instauration de la culture de la paix et

du dialogue", exige des recommandations "courageuses et audacieuses" à même d'intégrer les jeunes et le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles.

De son côté, le directeur de l'Iesco a indiqué que l'organisation qu'il préside poursuit ses efforts en faveur du dialogue dans le cadre des actions internationales et régionales. Le responsable de l'organisation avait annoncé, à la veille de la tenue de la conférence, l'institution d'un fonds d'aide par les pays membres de l'Iesco pour renflouer les caisses de l'Unesco, après le gel des subventions des Etats Unis qui contribuaient, avant l'adhésion de la Palestine à cette agence onusienne, à hauteur de 22% du budget de l'Unesco. Les participants à la Conférence ont à également salué les efforts consentis par l'Algérie pour l'organiser l'année de "Tlemcen capitale de la culture islamique". La 7<sup>e</sup> conférence de l'Iesco devra clore ses travaux par l'adoption d'un communiqué final et une série de recommandations. Bako (Azerbijan) avait abrité en 2009 la 6<sup>e</sup> Conférence de l'Iesco.

APS

EN PRÉVISION DU MATCH FACE À L'ASO CHLEF

# La JS Kabylie reprend aujourd'hui les entraînements

*Contrairement aux programmes précédents où le coach Meziane Ighil accordait deux jours et demi de repos après chaque match joué, cette fois le staff technique en a décidé autrement, en appelant ses poulains à reprendre les entraînements à partir de cette matinée. L'entraîneur Kabyle sait pertinemment qu'il aura en face de lui le champion sortant, en l'occurrence l'ASO Chlef.*

PAR MOURAD SALHI

L'enjeu est de taille, la JS Kabylie se déplacera à Chlef pour donner la réplique au champion sortant. Un rendez-vous très important pour l'équipe et particulier pour son entraîneur Meziane Ighil qui garde toujours des souvenirs du titre de la saison passée avec ce même adversaire. Un match à ne pas rater pour les Kabyles qui visent désormais le podium. Ainsi, les coéquipiers de Zarabi reprennent le travail ce matin avec, au menu, deux séances d'entraînement. Après celle de ce matin, ils devraient effectuer une autre à partir de 16h. La charge de travail ne concernera pas uniquement la journée d'aujourd'hui, mais elle s'étalera jusqu'à demain soir. Cette méthode permettra aux joueurs, selon le premier responsable de l'équipe, de rester sur la même dynamique et préparer convenablement l'ultime journée de la phase aller de Ligue 1 et se positionner, du coup, parmi les trois premiers au classement général. En dépit de sa victoire face à la JSM Béjaïa, la JS Kabylie connaît beaucoup de difficultés en attaque. Une faille pour laquelle les dirigeants de cette formation phare de la Kabylie doivent vite trouver une solution, en recrutant un ou deux attaquants pendant le mercato hivernal. C'est vrai qu'elle n'a plus perdu depuis la septième journée, soit



depuis le 29 octobre dernier, mais le manque d'efficacité devant les filets reste le principal souci de l'équipe. Le coach de la JSK, voire dans le cas de trois nouvelles recrues, à savoir Boulemdais, Hemani et Metref qui traversent un passage à vide et n'arrivent toujours pas à s'adapter avec leur nouvelle équipe. Pour la suite du programme, les camarades de Hanifi, l'auteur du but décisif face à la JSM Béjaïa, devraient effectuer jeudi un seul entraîne-

ment. Une occasion pour le coach de soumettre ses poulains à des exercices tactique et préparer son attaque qui doit se montrer cette fois-ci plus performante.

Un bon résultat face à l'ASO Chlef est impératif pour la JS Kabylie non seulement pour clôturer cette première phase sur une bonne note, mais pour mieux négocier le premier match de la Coupe d'Algérie à domicile face au MSP Batna prévu à la fin du mois en cours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LFP

## Medouar envisage de démissionner

Abdelkrim Medouar, président de l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie), a annoncé son intention de se retirer du conseil d'administration de la Ligue du football professionnel (LFP) pour "protéger contre la manière avec laquelle cette instance est gérée". "Je ne peux plus cautionner la gestion de la LFP, où le rôle des membres de son conseil d'administration est pratiquement réduit à néant", a déclaré à la radio nationale, le premier responsable du champion d'Algérie en titre. "J'ai été choisi par mes pairs des 32 clubs de Ligue

1 et 2 afin de défendre leurs intérêts, et contribuer à la réussite de l'expérience professionnelle, alors que je me retrouve contraint de jouer un rôle de figurant, chose que je n'accepte pas", a-t-il ajouté. La LFP a vu le jour le 4 juillet dernier, avec à sa tête, Mahfoud Kerbadj, ex-président du CR Belouizdad, qui a été élu par la majorité des présidents de la Ligue 1 et 2. "Le président de la LFP prend souvent des décisions unilatérales, comme ça été le cas d'ailleurs, lors de la signature de la convention ayant trait aux droits de

retransmission des rencontres du championnat par la télévision algérienne, lorsqu'il était allé la négocier seul, alors qu'il était prévu qu'il soit accompagné par trois membres du conseil", a précisé le président des Chéliens. Medouar compte, en outre, annoncer sa démission très prochainement. "Je songe sérieusement à démissionner du conseil d'administration de la LFP. Une décision dans ce sens sera prise dans les tous prochains jours", a-t-il fait savoir.

ANNULATION DU MATCH ALGÉRIE-CAMEROUN

## Samuel Eto'o ne va pas faire appel après la sanction

Le capitaine de la sélection camerounaise de football, Samuel Eto'o, ne souhaite pas faire appel de la décision de la commission d'homologation et de discipline de fédération camerounaise de football (Fécafoot), lui infligeant une suspension de 15 matches, suite au boycott du match amical face à l'Algérie, rapporte lundi le site Footafrica.

"Nous sommes face à une aberration. Et comme il en est ainsi, j'ai reçu instruc-

tion de mon client, Eto'o, de ne point interjeter appel. On laisse la Fécafoot devant ses responsabilités", a indiqué l'avocat de Samuel Eto'o, Gabriel Kaldjob. Le match Algérie-Cameroun, qui devait se dérouler le 15 novembre dernier, a été annulé après le refus des Lions Indomptables d'effectuer le voyage à Alger, en raison de prime de présence impayée. Outre la sanction infligée vendredi dernier au capitaine des Lions

Indomptables, les deux autres joueurs mis en cause dans cette affaire, Enoh Eyong Tarkang et Benoit Assou Ekotto, ont écopé respectivement de deux matches de suspension et d'une amende d'un millions de francs CFA. La Fécafoot leur a signifié qu'ils disposaient de 10 jours pour exercer éventuellement une voie de recours devant la commission concernée de l'instance dirigeante du football camerounais.

USM HARRACH

### Limane Houssame titulaire face au WAT ?

Le jeune gardien de but, Limane Houssame, qui a joué une mi-temps du derby algérois face au CR Belouizdad a donné beaucoup de satisfaction au staff technique. Ce dernier pourrait lui faire confiance ce week-end face au WA Tlemcen en match comptant pour la 15e et dernière journée de la phase aller de la Ligue 1. L'ancien portier de l'équipe nationale olympique devrait profiter de la blessure du premier gardien en l'occurrence Azzedine Doukha qui n'a pas pu poursuivre le match jusqu'au bout, pour montrer encore plus ses qualités. Malgré que Doukha n'est pas dans un état grave, selon bien sûr le résultat médical, le staff technique pourrait lui accorder quelques jours de repos et donner la chance au jeune Houssame.

NAHD

### Le club ne veut pas libérer de joueurs au mercato

Les responsables du club algérois, NAHD ont décidé de ne pas libérer de joueurs au prochain mercato hivernal. En effet, l'administration de ce club a réagi suite au grand nombre de contacts reçus ces derniers jours par plusieurs joueurs. Ce qui les a perturbés dans leur travail, selon ces responsables. Le vice-président de cette formation, Kamel Saoudi, avait demandé même aux présidents de cesser de contacter les joueurs en pleine compétition. Il est utile de signaler qu'au moins cinq joueurs ont reçu déjà des offres avant même la fin de la phase aller, à l'image de Ben EL Amri, Ben Said, El Okbi et le gardien Ntache. De l'autre côté, la direction du club a demandé au premier responsable de l'ASO Chlef, Medouar, de récupérer Abdeslam Chérif au mercato.

USM ALGER

### Heddad promet 30 millions pour battre l'ESS

Le frère de l'actionnaire majoritaire de l'USM Alger, Rebouh Hadda, s'est réuni hier avec les joueurs après la victoire face au champion sortant, ASO Chlef. Lors de son intervention, Rebouh Haddad a indiqué que l'équipe effectuera son déplacement à Sétif «pour gagner non pour revenir avec un match nul». Sachant que un match nul, permettra aux rouges et noirs qui se trouvent actuellement à trois points d'écart de leurs poursuivants, l'ES Sétif et le CR Belouizdad de remporter le titre honorifique d'hiver.

Pour motiver ses joueurs, Rebouh Haddad a promis 30 millions à chaque joueur en cas de victoire face à l'Entente de Sétif samedi prochain. Par ailleurs, les coéquipiers de Khaled Lemouchia reprendront le chemin des entraînements aujourd'hui après un repos de deux jours.

M. S.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



MEURTRE AVEC PRÉMÉDITATION

## L'horrible vengeance (1re partie)

*On dit que la vengeance des femmes est terrible. L'histoire qui va suivre le confirme et donne des sueurs froides dans le dos.*

KAMEL AZIOUALI

**D**jaâfar, en 2001, vivait en France mais il était constamment sur le qui-vive. Ses papiers avaient expiré et il passait son temps caché, loin des regards des policiers qui demandaient à tout bout de champs leurs papiers d'identité à tous ceux qui avaient le faciès maghrébin. Alors qu'il était sur le point de rentrer au pays bredouille, voilà qu'il fait la connaissance d'une jeune émigrée. C'était une femme aisée qui s'amourache vite de lui et qu'il épouse. Et du coup, il règle en partie ses problèmes de papiers. Mais Djaâfar n'est pas fait pour vivre en Europe... Il décide de rentrer au pays et il en parle à Sabrina qui lui fait savoir qu'elle le suivrait partout.

- Tu serais prête à me suivre au pays ?  
- Te suivre au pays ? Ne me disais-tu pas que la vie y est difficile ?  
- C'est vrai... la vie y est difficile pour celui qui n'a pas d'argent. Mais pour celui qui en a, il vivrait comme un roi. Notre pays est un paradis... Mais pour toi qui es née en France, tu auras peut-être quelques problèmes d'adaptation.

- Peut-être... mais pour toi je m'adapterai, ne t'inquiète pas.

Djaffar rentre au pays en 2004 avec Sabrina. Ensemble, ils achètent un appartement, se lancent dans le commerce et tout semble aller pour le mieux. Jusqu'au jour où Satan commence à chuchoter toutes sortes de mauvaises idées à Djaâfar. Sabrina était stérile et il voudrait divorcer... mais il avait peur de perdre ses «acquis». Alors au prix d'une incroyable gymnastique dont seuls les Algériens ont le secret, il parvient à mettre à



son nom l'appartement et les commerces de Sabrina. Il fait aussi main basse sur son compte en banque. Ensuite, il se met à la harceler moralement, notamment en lui répétant sans cesse qu'elle n'était pas femme parce que incapable d'enfanter. Il se met à la tromper et il s'arrange pour qu'elle s'en rende compte... Elle devient alors hystérique, dépressive, elle ne mange plus, ne dort plus... Et Djaâfar demande le divorce et l'obtient en 2005. Sabrina se retrouve sans toit dans le pays de

ses ancêtres.

Grâce à une proche qui lui paye le billet d'avion, Sabrina retourne en France. Là, elle se refait lentement, se remet à travailler et au bout de trois ans, se retrouve presque au même niveau où l'avait rencontrée Djaâfar.

Sabrina aurait pu imputer sa rencontre avec Djaâfar à un accident de parcours comme on en connaît tous et y mettre un trait. Mais elle fait partie de cette race de femmes qui n'acceptent pas d'être humiliées et trahies

par celui à qui elles ont tout donné.

En 2009, elle revient en Algérie avec pour seule ambition la vengeance. Djaâfar l'avait fait souffrir et il devait souffrir. Quelle forme prendrait sa vengeance ? Elle ne le savait pas encore. Elle se rendit chez la proche qui lui avait payé le billet d'avion quatre années plus tôt et celle-ci, quand elle eut pris connaissance de la raison de son retour, tenta de la raisonner :

- Ah ! Non... Sabrina. Tu as perdu la raison...

- Là, ma chère amie, tu parles comme mon ex.

- Peut-être mais moi ce n'est pas dans le but de te répudier... C'est pour t'empêcher de commettre une bêtise.

- Tu ne peux pas comprendre, Djamilia... Tant qu'il n'a pas payé, rien n'aura de la saveur pour moi. Depuis mon retour en France, tu sais ce qui m'a donné du courage pour travailler ? La perspective de réunir les moyens de ma vengeance.

- Tu vas te venger, tu vas te venger... C'est vite dit... mais que vas-tu lui faire ? Tu as maintenant 40 ans, tu n'es pas une adolescente. Tu veux le tuer, comme dans les films, pour finir tes jours en prison ? Allez, retourne en France... Tu es faite pour vivre là-bas.

- Je m'en fous que je finisse mes jours en prison... du moment que j'aurai réussi à transformer sa vie en enfer...

- Oh ! Mon Dieu... Tu sais que tu me fais peur quand tu parles ainsi ?

- Je sais... Maintenant, dis-moi... est-ce que tu peux m'aider ?

- T'aider à te venger ? Oh ! Non... n'y compte pas...

- Je te payerai. J'ai ramené beaucoup d'argent avec moi. Mais rassure-toi... Tout ce que je veux c'est que tu m'aides à retrouver Djaâfar... Parce que je sais qu'il ne vit plus dans l'appartement que j'ai acheté.

- Oui... pour ça, je peux t'aider. Mais pour le reste ne compte pas sur moi.

**K. A. (à suivre)**

## INFIDÉLITÉ

## Encore une histoire du «meilleur ami» (1re partie)

Latifa s'approcha de Samir, son jeune mari, et lui dit :  
- Demain je pars chez mes parents pour passer quelques jours.

- Encore ! s'écria le jeune homme de 35 ans. Tu étais chez eux il y a tout juste un mois.

- S'il te plaît, laisse-moi... Tu sais bien pourquoi je vais chez mes parents.

- Oui, je sais... parce que tu étouffes au milieu de mes parents et de mes frères et sœurs... Oui, je te comprends mais quand même, il ne faut pas exagérer. Tu sais que durant ton absence, ma mère me harcèlera encore avec des questions et des réflexions déplacées ?

- Ah ! Tu es son fils et tu reconnais que ta mère te harcèle. Alors qu'est-ce que moi je dois dire ?

- Bon... d'accord. Tu restes combien de temps ?

- Deux ou trois jours, c'est tout.

- Deux ou trois jours durant lesquels je vivrai l'enfer sans toi et sans le gosse.

- Allez, chéri, n'exagère pas. Trois jours c'est vite passé.

- D'accord... alors prépare-toi demain matin... J'appelle mon ami Zoheïr, le chauffeur clandestin, pour qu'il nous emmène...

- Oh ! Non... il est inutile de faire appel à lui... Je prendrai un bus...

- Non... Tu ne prendras pas le bus... Je t'emmène avec la voiture de mon ami Zoheïr. Que diront de moi tes parents s'ils te voient arriver en bus ? Déjà qu'ils ne me portent pas dans leur cœur parce que je suis incapable de louer un studio pour nous trois...

- Oh ! Samir... Qu'est-ce qui te fait croire que mes parents ne t'aiment pas ? Ils sont juste exigeants voilà tout. Ils veulent que leur fille ait tout le confort nécessaire. Mais, ils sont comme moi, rassure-toi. Ils te font confiance. Tu es un bosseur. Ils savent que tu finiras un jour par m'offrir tout ce qu'ils attendent de toi.

- Merci pour ces paroles réconfortantes.

Samir aimait à la folie Latifa justement en raison de cette capacité qu'elle avait de le réconforter et de lui donner du courage pour affronter les difficultés de la vie. Elle avait raison, reconnut-il, de vouloir de temps en temps s'offrir une bouffée d'oxygène.

Le lendemain, dès 8h du matin, Samir déposa sa femme chez ses parents et se rendit à son travail.

Ce jour-là, Samir devait commencer un nouveau travail

qu'il exercerait en plus pour arrondir ses fins de mois. Un travail de manutention qui commencerait à partir de 18h jusqu'à 22h, dans une entreprise privée de médicaments. Il n'en avait rien dit à Latifa parce qu'il avait pour habitude de ne parler de quelque chose qu'une fois celle-ci concrétisée. C'était la raison pour laquelle ce jour-là, à 22h30, il se trouvait dehors, du côté de Baraki. Il était heureux parce que l'emploi lui plaisait et qu'il était bien rémunéré. Désormais, il pouvait voir l'avenir avec des yeux optimistes. Il pourrait même envisager la location d'un petit studio.

Et alors qu'il se demandait comment il ferait pour rentrer, il aperçut une voiture qui ressemblait beaucoup à celle de son ami Zoheïr. Il s'en approcha pour mieux voir le matricule. Il n'y avait pas le moindre doute. C'était bien la voiture de son meilleur ami ! Mais qu'est-ce qu'il faisait dans les parages ? Une course en pleine nuit ? Non... ce n'était pas son genre. Il a toujours eu peur des mauvaises rencontres nocturnes.

Pauvre Samir. Il ignorait que dans quelques instants, il allait avoir la surprise de sa vie.

**K.A. (à suivre)**

## Scarlett Johansson : Ça rocke pour elle

Scarlett Johansson semble avoir tiré un trait sur l'éventualité de récupérer Ryan Reynolds. Cela fait près d'un an que Scarlett et lui ont divorcé à la demande de l'actrice. Si elle avait l'air très heureuse de parader dans les bras de Sean Penn quelques semaines après leur rupture, elle était moins guillerette de voir Ryan se consoler avec Blake Lively. Mais ces petites bisbilles d'ex seraient derrière eux désormais puisque, le Sunday Mirror l'assure, Scarlett a un nouvel homme dans sa vie. L'heureux élu se nomme Dan White et il est guitariste dans un groupe de rock : les Tribes. D'après le journal britannique, le musicien est encore un peu surpris d'avoir réussi à plaire à Scarlett, mais il en est très heureux. Visiblement, il a été très sage et le Père Noël a voulu le gratifier d'un joli cadeau en cette fin d'année. Ils se seraient rencontrés il y a quelques semaines dans une boîte de nuit londonienne, alors que Scarlett Johansson se trouvait au Royaume-Uni pour le tournage d'un film. D'après un proche, «il y a eu une connexion instantanée entre eux». Un coup de foudre comme au cinéma.

Mais cette relation soulève quelques inquiétudes dans le cœur de cet ami de Dan White : «Ils ont tous les deux un agenda incroyablement chargé mais on verra ce que ça donnera. Le groupe de Dan commence juste à décoller et Scarlett a beaucoup de travail. Alors, qui sait ?» En tout cas, Dan bénéficie désormais d'un super coup de pub.



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1582 Le calendrier grégorien adopté en France

Les Romains, les Portugais et les Espagnols qui se couchèrent le soir du jeudi 4 octobre 1582 eurent le privilège de se réveiller non pas un 5 octobre mais un... 15 octobre. La raison de cette anomalie est que le pape Grégoire XIII avait décidé de supprimer les dix jours suivant le 4 octobre 1582 pour rectifier une bonne fois pour toutes les erreurs du calendrier antérieur et permettre l'entrée en application de son propre calendrier.

Auparavant, les Européens s'en tenaient au calendrier julien, ainsi nommé d'après Jules César, premier grand ordonnateur de la mesure du temps. La France y vient deux mois plus tard, dans la nuit du 9 au... 20 décembre 1582.



### 1803 Les Etats-Unis achètent la Louisiane à la France



En 1800, la Louisiane est un immense territoire qui appartient aux Espagnols et ceci depuis 1762. En fait, ce territoire couvre 22% des Etats-Unis actuels et les coupe en deux. Lors de la guerre entre la France et l'Espagne, celle-ci remet la Louisiane à la France et Napoléon Bonaparte se met alors à négocier la vente de ce territoire. Après trois ans de négociation, le traité est enfin signé en ce 20 décembre 1803 pour la somme de 15 millions.

### 1860 La Caroline du Sud fait sécession

Suite à l'élection d'Abraham Lincoln à la présidence des Etats-Unis, la Caroline du Sud, farouchement opposée à l'abolition de l'esclavage, est le premier Etat des Etats-Unis à se rébellier contre le pouvoir fédéral et à se retirer de l'Union. Bientôt, la Géorgie, l'Alabama, la Floride, le Mississippi, la Louisiane et le Texas rejoindront le mouvement sécessionniste et formeront avec la Caroline du

Sud les Etats confédérés. Le pays divisé entre les nordistes, partisans de l'abolition de l'esclavage et les sudistes, qui craignent que la libération des Noirs entraîne la ruine de l'économie, sombrera dans la guerre civile en avril 1861.

### 1922 Formation de L'URSS

En Russie, dans le Caucase et ailleurs, quatorze territoires sont réunis sous le nom d'Union des républiques socialistes soviétiques. L'URSS était un Etat fédéral de 15 républiques soviétiques qui a existé de 1922 jusqu'à sa dissolution en 1991. Elle était l'héritière de facto de la Russie impériale. Plus vaste Etat du monde, l'URSS occupait le 1/6e des terres émergées. Elle s'étendait sur 11 fuseaux horaires, de la mer Baltique à la mer Noire et à l'océan Pacifique, c'est-à-dire toute la partie nord de l'Eurasie. Elle reprenait à peu près le territoire de l'ancienne Russie impériale, à l'exception notable de la Pologne et de la Finlande, devenues indépendantes lors de la guerre civile russe de 1918-1921.



### 2007 La reine Elizabeth II devient le monarque le plus âgé d'Angleterre

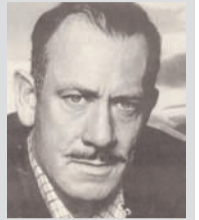


La reine Elizabeth II devient à 81 ans le monarque le plus âgé à avoir régné sur le Royaume ; elle détrône ainsi son arrière-arrière-grand-mère Victoria, morte en 1901 à l'âge de 81 ans 7 mois et 1 jour. Elizabeth II devra rester sur le trône jusqu'au 9 septembre 2015 pour dépasser le record absolu du plus long règne de l'histoire, 64 ans, détenu par son arrière-arrière-grand-mère Victoria. Elizabeth II fut couronnée en 1953. Ace jour, onze Premiers ministres se sont succédé depuis le début de son règne.

## LE CARNET DU MIDI

### UN POLÉMISTE INFATIGABLE

John Ernst Steinbeck est un écrivain américain du milieu du XXe siècle, dont les romans décrivent fréquemment sa Californie natale. Il naît en Californie à Salinas en 1902. Après des études à l'université Stanford, il publie en 1929 un premier roman, La Coupe d'or. Tortilla Flat, écrit en 1935, lui vaut son premier prix littéraire, la médaille d'or du meilleur roman écrit par un Californien décernée par le Commonwealth Club of California. Avec Des souris et des hommes et En un combat douteux publiés en 1936, ses œuvres deviennent plus sérieuses. En 1938, il publie Les Raisins de la colère (The Grapes of Wrath) en 1939, qu'il considère comme son meilleur travail. Néanmoins, estimant que son écrit est trop révolutionnaire pour connaître le succès, il conseille à son éditeur un petit tirage... Le livre connaît le succès. On lui reproche, néanmoins, le langage utilisé et les idées développées. Le livre est interdit dans plusieurs villes de Californie. En 1940, lorsque le roman est adapté au cinéma, il reçoit le prix Pulitzer. En 1952, il participe au film de Elia Kazan, Viva Zapata ! et publie A l'est d'Eden. En 1962, il écrit L'Hiver de notre mécontentement. Les premières critiques sur le livre sont mitigées, mais il reçoit, néanmoins, le Prix Nobel de littérature en 1962. Il meurt à New York ce jour d'artériosclérose ; il avait 66 ans.



### 1980 UN VIRTUOSE



Arthur Rubinstein, né le 28 janvier 1887 en Pologne, est un pianiste polonais. Il fut un des interprètes majeurs du XXe siècle. Il fut marié à Anelia Mlynarska (1908-2001), Polonaise, danseuse, polyglotte : elle parle sept langues. Il donne son premier concert dans sa ville natale en 1894. Pendant son adolescence, il ne va pas au lycée, mais son précepteur lui donne une culture si solide que, dès ses quatorze ans, il lit les littératures polonaise, russe, française, anglaise et allemande dans le texte. En 1906, il fait ses débuts aux Etats-Unis avant de s'installer à Paris. En 1908, endetté et profondément déprimé, il tente de mettre fin à ses jours. La tentative échoue. C'est le signe du destin. Dès lors, débute une vraie carrière internationale entre les Etats-Unis, l'Australie, l'Italie, la Russie et la Grande-Bretagne. Durant la Première Guerre mondiale, il vit surtout à Londres puis en Espagne où en 1916, il entame une grande tournée de concerts ainsi qu'en Amérique du Sud, ce qui fera de lui un spécialiste de la musique latino-américaine. En 1932, le pianiste se retire quelques mois de la scène pour travailler sa technique et son répertoire. Il se marie avec Anelia Mlynarska. Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'installe aux Etats-Unis et devient citoyen américain à part entière en 1946. En 1954, il se réinstalle à Paris, avenue Foch, dans la maison qu'il détenait avant guerre (et qui avait été réquisitionnée par la gestapo), une ville dont il restera amoureux. Sa fille Eva y vit toujours. Il refusera à jamais de se produire sur le sol allemand après l'Holocauste durant lequel il perdit toute sa famille de Pologne. En grand amoureux de la vie, il continuera à parcourir le monde et en famille durant trente ans, malgré un début de cécité qui se déclare en 1975. Son dernier concert a lieu le 10 juin 1976 à Londres. Son jeu très apprécié lui a permis d'obtenir de nombreuses récompenses, notamment un Grammy Award pour ses interprétations de Beethoven et Schumann, mais aussi des Grammy Awards récompensant ses interprétations en musique de chambre. Il s'éteint ce jour à l'âge de 95 ans.

### 2001 IL RÊVAIT D'UN COMMONWEALTH A LA FRANÇAISE

Léopold Sédar Senghor est un poète, écrivain et homme politique sénégalais, né le 9 octobre 1906 à Joal, au Sénégal. Il a été le premier président du Sénégal (1960-1980) et il fut aussi le premier Africain à siéger à l'Académie française. Il a également été ministre en France avant l'indépendance de son pays. Il est le symbole de la coopération entre la France et ses anciennes colonies pour ses partisans ou du néo-colonialisme français en Afrique pour ses détracteurs. Par ailleurs, il approfondit le concept de négritude, notion introduite par Aimé Césaire, en la définissant ainsi : «La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture.» Il est déjà passionné de littérature française. Bon élève, il réussit le baccalauréat, notamment grâce au français et au latin. Le directeur du lycée et ses professeurs recommandent d'envoyer Senghor poursuivre ses études en France. Il obtient une demi-bourse de l'administration coloniale et quitte pour la première fois le Sénégal à l'âge de 22 ans. Senghor arrive en France en 1928. Cela marquera le début de «seize années d'errance», selon ses dires. Il sera tout d'abord étudiant à la Sorbonne, mais très vite découragé, il entrera, grâce à l'aide du député du Sénégal Blaise Diagne, au lycée Louis-le-Grand où il prépare le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Il décide de préparer l'agrégation de grammaire. Pour l'agrégation, il fait une demande de naturalisation. Il obtient l'agrégation de grammaire en 1935, après une première tentative non couronnée de succès. Senghor fut donc le premier Africain agrégé de grammaire. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est communiste. Il reprend la chaire de linguistique à l'École nationale de la France d'outre-mer qu'il occupera jusqu'à l'indépendance du Sénégal en 1960. Élu le 5 septembre 1960, Senghor préside la toute nouvelle République du Sénégal. Il est l'auteur de l'hymne national sénégalais, le Lion rouge. Il démissionne de la présidence, avant le terme de son cinquième mandat, en décembre 1980. Abdou Diouf, Premier ministre, le remplace à la tête du pouvoir. Il décèdera ce jour à Vernon, en Normandie.



## Cuisine

### Beignets de chou-fleur



#### Ingrédients :

125 g de farine  
1 œuf  
1 pincée de sel  
20 cl de lait  
1 c. à soupe d'huile  
1 petit chou-fleur  
Persil ciselé  
Huile pour la friture

#### Préparation :

Préparer la pâte à beignets : dans un saladier mélanger la farine et l'œuf. Ajouter le lait, l'huile et le sel. Bien mélanger au fouet pour éviter les grumeaux. Réserver. Détacher le chou-fleur en bouquet et le faire cuire dans de l'eau bouillante salée. L'égoutter et l'écraser à la fourchette. Ajouter le persil ciselé, du sel et du poivre. Mélanger et l'ajouter à la pâte à beignets. Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire cuire les beignets. Les éponger sur du papier absorbant et déguster chauds ou tièdes.

### Sablés à la noix de coco



#### Ingrédients :

65 g de beurre  
125 g de sucre  
1 paquet de sucre vanille  
1 œuf  
65 g de fécule  
125 g de farine  
1 pincée de levure chimique  
2 c. à soupe de lait  
125 g de noix de coco  
1 sachet (100g) de glaçage au chocolat

#### Préparation :

Mélanger le beurre à température ambiante avec tous les ingrédients. Incorporer la noix de coco. Former des petits tas de pâte à l'aide de deux cuillères à café. Les disposer sur une plaque du four recouverte de papier sulfurisé. Cuire au four à peine 15 minutes. Chauffer le glaçage pour gâteau. Former des motifs à rayures avec le chocolat liquide sur les biscuits refroidis.

## 100 calories de moins par jour sans se priver

### RÉGIME HIVERNAL

*Avec l'arrivée de la grisaille et du froid, difficile de ne pas succomber à l'appel du frigo ! Surtout qu'on peut facilement se camoufler derrière des pulls. Alors pour ne pas s'infliger un régime au retour des beaux jours, on remplace dès aujourd'hui l'ultra-calorique par des ingrédients plus sains.*

100 gr de crème fraîche (20% MG) = 204 kcal

#### Blanc de poulet plutôt que steak

Viande maigre, le blanc de poulet est une bonne source de protéines qui permettent de préserver la masse musculaire et de stopper la sensation de faim. Par contre, on enlève la peau

100 g de blanc de poulet = 102 kcal

100 g de steak (15% MG) = 204 kcal

#### Spaghettis bolognaises plutôt que pizzas

On mise sur un plat de pâtes rassasiant et moins caloriques que la pizza. Par contre, on bannit les sauces à la crème fraîche, bien trop grasses, et on privilégie celle à base de légumes et de viande.

100 gr de spaghettis bolognaises = 123 kcal

100 gr de pizza = 218 kcal

#### Fromage blanc plutôt que crème fraîche

Riche en calcium et en protéines, le fromage blanc est moins calorique et tout aussi onctueux que la crème fraîche pour réaliser des sauces. Si on fait très attention à sa ligne, on le préfère en version allégée !

100 gr de fromage blanc (20% MG) = 80 kcal

#### Purée de céleri plutôt que purée de pommes de terre

Avec l'aubergine et les épinards, le céleri fait partie des légumes les moins énergétiques. Riches en fibres, en minéraux et en oligo-éléments, il est également parfait pour booster notre capital santé !

100 g de purée de céleri = 30 kcal

100 g de purée de pomme de terre = 106 kcal

#### Pain complet plutôt que biscotte

Le pain complet est bourré de fibres qui régulent le passage du sucre dans le sang, évitant ainsi le « yoyo glycémique » à l'origine des petits creux qui poussent aux grignotages.

100 g de pain complet = 230 kcal

100 g de biscotte = 380 kcal



## JARDINAGE

### Cultiver un citronnier en pot

Le citronnier en pot est une excellente idée d'agrumes à cultiver chez soi.

L'entretien, du rempotage à la taille, permet d'améliorer la récolte de citrons tout en évitant l'apparition de maladies.

#### Rempotage :

Le citronnier en pot ne peut pas puiser dans le sol les éléments nutritifs dont il a besoin. C'est donc dans le pot et la terre que vous allez lui apporter qu'il va puiser ses réserves et sa nourriture. Le rempotage a donc une importance capitale.

Choisissez un terreau de qualité spécial agrumes ou plantation.

Assurez vous que le fond du pot est bien percé. Posez au fond du trou un lit de petits cailloux ou de billes d'argile afin d'assurer un excellent drainage.

Aucune taille n'est vraiment nécessaire mais, si vous ne taillez pas, votre citronnier va prendre de l'ampleur.

En pot, il est préférable de contrôler sa croissance en taillant régulièrement

Réduisez chaque nouvelle pousse de moitié environ en prenant soin de couper juste au dessus d'une feuille. Vous permettrez ainsi également à votre citronnier de conserver une belle forme compact.

#### Arrosage :

L'arrosage est d'autant plus important qu'en pot le citronnier se dessèche beaucoup plus vite que s'il était en terre. L'été, un arrosage fréquent est nécessaire alors qu'en hiver, il convient de réduire le nombre des arrosages. Il faut arroser dès que le sol est sec, sans inonder le pot.

Évitez toute source de chaleur comme la proximité d'un radiateur, car cela pourrait assécher votre arbre. En période de croissance, ajoutez de l'engrais spécial agrumes tous les 15 jours environ afin d'améliorer la fructification.

#### Maladies fréquentes chez le citronnier en pot :

La moniliose : les citrons pourrissent sur le



citronnier

La cochenille : un amas blanchâtre envahit le feuillage

Les pucerons : Les feuilles s'enroulent et finissent par tomber

## Trucs et astuces

### Planter des végétaux



Si le gel ne s'est pas encore abattu, il est encore temps, en ce début du mois de décembre, de planter vos derniers arbres et arbustes.

### Taille des arbres et arbustes en décembre



Vous pouvez commencer la taille des poiriers et des pommiers, en dehors des périodes de gel. C'est également le moment de tailler les figuiers et de la vigne.

### Traitement des arbres fruitiers en hiver



Pulvérisez un produit de traitement hivernal avant la floraison du printemps. Il concerne principalement les cerisiers, poiriers, pommiers et abricotiers.

### Rosiers en hiver



Protégez les pieds de vos rosiers en formant une butte de terre sur laquelle vous pourrez mettre un paillis végétal. Cette intervention protégera les racines du froid.

## PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : layali el baydha'e  
feuilleton alg  
10h00 : el bahr el moutawassite  
10h35 : el taouame el moukhtalif  
11h00 : questions d'actu "rediff"  
12h00 : journal en français + météo  
12h20 : zamene el wassel (21)  
feuilleton arabe  
13h35 : louiza fernanda (37)  
feuilleton doublé  
14h30 : taqafat oua tourath assia  
15h05 : bruce lee "4 éme ptie"  
16h40 : maya l'abeille (05)  
17h05 : amour el abyadh (05)  
17h30 : el chems el fedhia II  
18h00 : journal en amazigh  
18h20 : layali el baydha'e (05)  
feuilleton alg  
19h00 : journal en français + météo  
19h30 : vestiges et patrimoine  
20h00 : journal en arabe  
20h40 : hale oua ahouale (08)  
21h00 : alwane bladi "les aurès"  
22h20 : expression livre  
23h15 : festival diwane  
00h00 : journal en arabe  
information



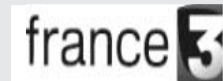
06:00 Combo niños  
06:30 Tfo  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
08:55 Petits plats en équilibre  
09:00 Tfo  
10:50 Le bien-être en question  
10:55 Météo  
11:00 Les petits plats dans les grands  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Au coeur des Restos du Coeur  
13:50 Météo  
13:55 Un mariage de princesse  
15:55 Le jackpot de Noël  
17:25 Le professeur Foldingue

19:05 Le juste prix  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:40 C'est ma Terre  
20:43 Instants d'émotion  
20:45 Météo  
20:50 Le monde de Narnia  
23:30 «V» : Alliances contre nature  
00:20 «V» : Concordia  
01:05 «V» : Bouclier humain  
02:00 La banquière  
04:10 Reportages  
04:40 Musique  
04:55 Sur les routes d'Ushuaïa : L'île de Robinson Crusoe  
05:20 Reportages : On m'a volé mon identité  
05:55 Les petites crapules



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 Chante ! : Vampyr  
10:25 Chante ! : Être soi  
10:50 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Météo  
13:45 Consomag  
13:50 Toute une histoire  
14:45 Chérie, j'ai rétréci les gosses  
16:25 True Lies  
18:45 Côté match  
18:55 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Et si on changeait le monde  
19:50 Météo  
19:55 La minute du Chat  
20:00 Journal  
20:30 Météo  
20:35 Leurs secrets du bonheur  
22:35 Euromillions  
22:45 Le grand restaurant  
00:25 Dans quelle éta-gère  
00:30 Journal de la nuit  
00:45 Météo  
00:50 Ciné club  
00:51 Carmen  
03:20 Toute une histoire

04:00 24 heures d'info  
04:10 Météo  
04:15 Envoyé spécial, la suite : Bedos côté coulisses, 19 ans après  
04:55 Un cas pour deux : Jalousie  
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews  
06:45 Ludo  
08:15 Ludo Vacances  
11:10 La collection C'est pas sorcier : Le parc de la Vanoise : la montagne à tous les étages  
11:40 Consomag  
11:45 Météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
12:00 Le 12/13  
12:05 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:50 Météo  
12:55 Viktor Vincent nous bluffe  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Keno  
13:50 Flashback sur Jean-Marie Périer  
14:50 Questions au gouvernement  
16:15 Nous nous sommes tant aimés : Louis de Funès  
16:45 Gaston, de Franquin  
16:55 Slam : Spéciale Familles  
17:35 Des chiffres et des lettres : Le tournoi juniors 2011  
18:10 Questions pour un champion : Le trophée des lycées  
19:00 19/20  
19:05 Journal régional  
19:18 Edition locale  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Le grand blond avec une chaussure noire  
22:05 Le retour du grand blond  
23:25 Météo  
23:30 Soir 3  
23:55 Eddy Mitchell, ma dernière séance  
01:25 Les nouveaux exploits

d'Arsène Lupin : La robe de diamants  
02:55 Soir 3  
03:20 Plus belle la vie  
03:45 Flashback sur Jean-Marie Périer  
04:40 Les matinales



06:00 Le petit roi Macius  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:10 M6 Kid  
08:55 Météo  
09:00 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Un, Dos, Tres  
11:00 L'amour au pied du sapin  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Le costume du Père Noël  
15:40 Sauver le père Noël  
17:40 Un dîner presque parfait : Ce soir on dort chez toi !  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:50 Spéciale D&CO  
23:00 D&Co  
01:25 Éternelle  
02:20 Éternelle  
03:25 Météo  
03:30 M6 Music  
04:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Les nouveaux paradis  
19:55 Voyages en pays nordiques  
20:40 Shine a Light  
22:40 Agnès de ci de là Varda  
23:25 Mosfilm, les chefs-d'oeuvre du cinéma russe  
00:15 Agenda coup de coeur  
00:20 Arte Lounge  
01:20 Alexandre le Grand : Le Macédonien  
02:15 Trafalgar  
03:10 Whisky avec vodka



06:00 Gym direct  
07:30 Téléachat  
09:00 Mon bien-être  
10:00 Morandini !  
11:15 L'oeil sur le Web  
11:30 À vos recettes  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz  
12:55 Papa Schultz : La visite du général  
13:25 Le flash  
13:35 Les liens du mariage  
15:20 Blacktop  
17:00 Mariage dangereux  
18:45 Morandini !  
20:00 L'oeil sur le Web  
20:30 Very Bad Blagues  
20:40 Je préfère qu'on reste amis  
22:30 Laisse tes mains sur mes hanches  
00:30 Morandini !  
01:45 Wsop Europe  
03:00 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat  
09:40 Disney Break  
09:41 Bonne chance Charlie  
10:10 Bonne chance Charlie  
10:45 L'île des vérités  
11:15 L'île des vérités  
11:40 Futurama  
12:10 Futurama  
12:35 Futurama  
13:00 Futurama  
13:35 Commissaire Cordier  
15:20 Les Cordier, juge et flic  
17:15 Le super bêtisier de l'année  
17:45 L'île des vérités  
18:15 L'île des vérités  
18:40 Torchwood : Le transfert  
19:35 Torchwood : Phicorp  
20:35 Star Ac', 10 ans d'émotion  
22:30 Star Ac', 10 ans d'émotion  
00:30 La maison du bluff - Le prime  
02:05 Poker  
03:00 Programmes de nuit

## LA SELECTION DU JOUR



22h30

## «V» : Alliances contre nature



Réalisateur: Dean White. Avec: Elizabeth Mitchell (Erica Evans), Joel Gretsch (Jack Landry), Logan Huffman (Tyler Evans), Morena Baccarin (Anna), Morris Chestnut (Ryan Nichols).  
Trois ambassadeurs de la paix sont retrouvés morts, suspendus par les pieds devant l'Ambassade de la paix de New York. L'action est revendiquée par un groupe de la Cinquième colonne, dirigé par Eli Cohn. Erica et Jack refusent de le laisser tuer d'autres innocents. Ils

décident de lui tendre un piège. Cohn propose de leur fournir des coupables pour le meurtre de Malik afin que le FBI classe l'enquête



19h35

## Leurs secrets du bonheur



Présentateur : Frédéric Lopez. Réalisateur: Tristan Carné.  
Pour cette deuxième émission de «LEURS SECRETS DU BONHEUR», Frédéric Lopez propose de comprendre ce qui nous empêche d'être heureux et d'explorer ensemble les solutions pour y parvenir. Des solutions offertes par la science et par l'expérience d'anonymes inspirants. D'après les chercheurs, le bonheur est un apprentissage. Râler tout le temps, voir les choses en noir, imaginer le pire ou se dévaloriser en permanence : voilà des travers qui nous gâchent souvent la vie mais qui ne sont



19h35

## Le grand blond avec une chaussure noire



Réalisateur: Yves Robert. Avec: Pierre Richard (François Perrin), Mireille Darc (Christine), Jean Rochefort (Toulouse), Bernard Blier (Milan), Jean Carmet (Maurice).  
A New York, un trafiquant de drogue a été arrêté. Le sérum de vérité permet aux policiers américains d'apprendre qu'il est en fait un agent des services secrets français. A Paris, le chef de ces services secrets, Toulouse, soupçonne fortement son inférieur hiérarchique, Bernard Milan, d'avoir tenté de le compromettre. Il sait déjà que son bureau est truffé de micros et que Milan vise sa place et ne perd rien de ce qui s'y dit. Toulouse va lancer Milan sur une fausse piste. Devant les micros, il demande à Perrache, son adjoint, d'aller accueillir à Orly un agent chargé d'éclaircir la situation à New York



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Un matériau inspiré de la carapace des insectes pour remplacer le plastique

Des chercheurs de l'Institut Wyss d'ingénierie biologiquement inspiré, à l'Université américaine Harvard, sont parvenus à développer un nouveau matériau aux caractéristiques similaires à la carapace des insectes.



Baptisé "Shrilk", le nouveau matériau synthétisé par les chercheurs de l'Institut Wyss d'ingénierie biologiquement inspiré regroupe grand nombre de qualités. Il est incroyablement résistant, durable, biodégradable, léger et économique. Ainsi, l'innovation a d'ores et déjà provoqué un grand enthousiasme auprès de la communauté scientifique qui imagine déjà de nombreuses applications. Dans un futur proche, "Shrilk" pourrait bien remplacer le plastique ou être utilisé en toute sécurité dans une variété d'opération médicale. Pour en arriver à synthétiser cet incroyable matériau, les chercheurs se sont inspirés directement d'éléments naturels et plus particulièrement de la cuticule, couche externe de l'exosquelette des arthropodes (crustacés, arachnides, insectes...). Cette étonnante carapace offre à l'animal une remarquable protection sans toutefois lui ajouter un volume supplémentaire. Elle est si légère qu'elle n'inhibe pas le vol et si mince qu'elle lui permet une grande flexibilité. Elle possède en outre la capacité de varier ses propriétés : de rigides pour les segments du corps ou les ailes à élastiques pour les articulations des membres.



## Un matériau stratifié aux interactions complexes

De manière générale, la cuticule est un matériau composite constitué de couches de chitine et de protéines, disposées selon une structure lamellaire comme le bois. Les interactions mécaniques et chimiques intervenant entre ces différents éléments offrent au matériau des propriétés uniques. En

étudiant ces interactions complexes, les chercheurs d'Harvard sont parvenus à synthétiser en laboratoire "Shrilk", un film mince aux mêmes propriétés que la cuticule. Le matériau est composé de chitine et de fibroïne de soie, une molécule extraite des coquilles vides de crevettes.

Les tests menés sur "Shrilk" ont fait l'objet d'une étude parue dans la revue en ligne *Advanced Materials*. Les résultats montrent que le matériau représente une résistance et une dureté équivalentes à celles d'un alliage d'aluminium pour un poids moitié moindre.

Selon les chercheurs, l'innovation pourrait finalement aboutir à développer un plastique bon marché et respectueux de l'environnement pour faire des sacs poubelles, des emballages ou encore des couches.

Par ailleurs, sa biocompatibilité pourrait être un atout majeur pour la suture des plaies, soigner des hernies ou encore créer un "échafaudage" pour régénérer les tissus. Selon les chercheurs, optimistes, "Shrilk" représente la nouvelle solution pour répondre aux problématiques environnementales, et développer de grandes innovations médicales.

## Etats-Unis : feu vert pour un «cœur artificiel» pour enfants

L'Agence américaine des médicaments (FDA) vient d'approuver le premier dispositif d'assistance cardiaque mécanique destiné aux enfants en attente d'une transplantation cardiaque.

Ce cœur artificiel, baptisé Excor Pediatric System et fabriqué par la société allemande Berlin Heart, est disponible en plusieurs tailles afin de s'adapter aux adolescents, aux enfants et même aux bébés. "Il s'agit du premier système d'assistance circulatoire mécanique pulsatile spécifiquement destiné aux enfants que la FDA approuve", a déclaré le docteur Susan Cummins du Center for devices and radiological health de la FDA.

"Les dispositifs précédents d'assistance cardiaque pour adultes étaient trop grands pour pouvoir être utilisés sur des enfants très gravement malades afin de les maintenir en vie pendant qu'ils attendent de recevoir un nouveau cœur", a-t-elle ajouté dans un communiqué diffusé en fin de semaine.

Le dispositif a été testé sur un groupe de 48 petits patients américains. Il a été déterminé qu'il améliorerait les chances de survie des enfants en attente d'une transplantation cardiaque comparé à l'utilisation d'un dispositif traditionnel de circulation extra-corporelle.

Selon la FDA, entre 12 et 17% des enfants et 23% des bébés meurent en attendant une transplantation cardiaque.

Les enfants souffrent moins que les adultes de problèmes cardiaques, mais il est plus difficile de trouver un cœur à leur taille en vue d'une transplantation. Ainsi, ils attendent en moyenne 119 jours avant de recevoir le cœur d'un donneur.

## Les busards mâles se «déguisent» en femelles pour éviter les conflits

Publiant leurs travaux dans *Biology Letters*, des zoologistes français ont étudié expérimentalement les interactions entre busards mâles en fonction de la couleur de leur plumage. Les mâles aux couleurs ternes semblables à celles qu'arborent les femelles suscitent



moins l'agressivité de leurs rivaux : une adaptation qui pourrait bénéficier à tous les individus... Chez le busard des roseaux s'observe un phénomène rarissime parmi les oiseaux : si, contrairement aux femelles, d'un brun uniforme, les mâles reproducteurs arborent généralement un gris bien plus voyant, certains d'entre eux portent pourtant un plumage terne ressemblant à celui des femelles. Pourquoi ? Des chercheurs du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS) ont trouvé expérimentalement des éléments de réponse... Ils ont testé le comportement agressif de busards mâles - des deux types - sur leur aire de nidification, en les mettant en présence de leurres pouvant imiter soit des congénères mâles 'classiques', soit des mâles 'imitateurs', soit encore des femelles. Résultat le plus marquant : les 'vrais' mâles se sont beaucoup plus attaqués aux intrus mâles leur ressemblant qu'aux intrus mâles 'déguisés' en femelles.

Un phénomène qui profite donc évidemment à ces mâles imitateurs, mais dont pourraient aussi tirer indirectement avantage les autres mâles : moins d'attaques anti-rivaux, donc moins de dépenses énergétiques ; moins de temps utilisé à ces conflits territoriaux, donc plus de temps pour des copulations extraconjugales propres à s'assurer un maximum de descendance ; enfin, les mâles 'imitateurs' semblant plus actifs que les autres dans la surveillance anti-prédateurs, chacun trouve son compte à la présence de ces mâles ternes sur le territoire.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## BARBIE

Inventeur : **Ruth Handler**  
Date : **1959** Lieu : **États-Unis**

En 1955, un modèle de poupée adulte, « Lilli », est créé en Allemagne. Ruth Handler, une Américaine de quarante ans, découvre la poupée l'année suivante et en rachète les droits. Après avoir apporté quelques améliorations sur la coiffure et les vêtements, elle rebaptise la nouvelle poupée « Barbie », en l'honneur de sa fille Barbara. Le produit est lancé sur le marché par le biais de la société Mattel, qu'elle a créé avec son mari et un autre associé quelques années plus tôt. Ken apparaît en 1960. Suite à des reproches concernant les mensurations de sa poupée-vedette, Mattel décide de réduire la taille de la poitrine et d'augmenter celle des hanches. Un milliard d'exemplaires seront vendus en près de quarante ans.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h22
Dohr	12h44
Asr	15h16
Maghreb	17h34
Icha	19h01

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## IL DIRIGEAIT LA CORÉE DU NORD D'UNE MAIN DE FER

# Kim Jong-Il est mort



PAR SORAYA HAKIM

Le président de la Corée du Nord, Kim Jong, il a succombé à une crise cardiaque. L'annonce en a été faite par la Télévision nord-coréenne par une présentatrice en larmes. Son fils, Kim Jong-Un, lui succède à la tête d'un pays parmi les plus fermés au monde, doté de l'arme nucléaire mais isolé au plan diplomatique, ainsi qu'une économie moribonde.

Après un accident cérébral en 2008, la santé de Kim Jong II, âgé de 69 ans, s'était rapidement dégradée. Né officiellement le 16 février 1942, Kim Jong-II est décédé le samedi 17 décembre à 8h30 locales d'un "infarctus du myocarde sévère et une crise cardiaque" dans son luxueux train blindé, au cours d'un déplacement en province.

Il dirigeait d'une main de fer la République populaire démocratique de Corée (RPDC) depuis la mort de son père, Kim Jong-Sung, en 1994. Son plus jeune fils, Kim Jong-Un, moins de 30 ans, a été dési-

gné pour prendre sa succession à la tête de l'unique dynastie communiste de l'Histoire où règnent culte de la personnalité, censure, exécutions et internements arbitraires dans des camps considérés comme des mouiroirs par les ONG. Les médias officiels ont appelé les Nord-Coréens à le reconnaître comme leur nouveau leader. "Tous les membres du Parti, les militaires et le public devraient suivre fidèlement l'autorité du camarade Kim Jong-Un et protéger et renforcer le front uni du parti, de l'armée et du public".

La mort de Kim survient alors que Washington et Pyongyang avaient relancé leurs consultations directes ces derniers mois au sujet du nucléaire nord-coréen. L'armée sud-coréenne a été placée en état d'alerte lundi après l'annonce de la mort de Kim. Elle n'a toutefois décelé aucun mouvement militaire inhabituel en Corée du Nord.

S. H. et Agences

## DÉCÈS DE L'EX-PRÉSIDENT TCHÈQUE VACLAV HAVEL

# La révolution de velours orpheline

Le dramaturge et ancien président tchécoslovaque, Vaclav Havel, est mort dimanche 18 décembre. L'artisan de la Révolution de velours anti-communiste de 1989 et chef de l'Etat tchécoslovaque puis tchèque de 1989 à 2003 s'est éteint dans son sommeil, selon sa porte-parole, Sabina Tancevova. Il avait 75 ans.

Une pneumonie mal soignée en prison et un cancer du poumon ont été à l'origine de ses problèmes de santé, il avait passé cinq ans dans les geôles communistes avant 1989.

Icône de la dissidence anti-communiste, symbole du renouveau de la démocratie en Europe de l'Est, Vaclav Havel a incarné la 'Révolution de velours' de 1989 qui a mis fin sans violence au régime totalitari-

re à Prague. Premier président de la Tchécoslovaquie post-communiste (1989-1992) puis de la République tchèque (1993-2003), il pilota la démocratisation de son pays, puis son adhésion à l'Otan (1999) et les préparatifs pour l'entrée dans l'UE, conclue en 2004.

Né le 5 octobre 1936 à Prague dans une famille propriétaire de studios de cinéma et de dizaines d'immeubles dans la capitale, Vaclav Havel fut privé d'études par le régime en place, il se lance alors dans le théâtre. Il refusera l'exil après l'occupation de son pays et entrera en dissidence pour rédiger le manifeste pour les droits de l'Homme. Elu à la magistrature suprême en 1989, il vivra très mal l'éclatement de la Tchécoslovaquie trois ans après.

SUR LES CONSEILS DE LA RUSSIE

## Damas a signé le protocole de la Ligue arabe

C'est fait ! La Syrie a signé hier le protocole de la Ligue arabe qui autorise l'envoi d'observateurs étrangers, sur les conseils de la Russie, a déclaré hier le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al Moualem. Assad finalement se conforme aux décisions de la Ligue arabe. "Ils nous ont conseillé de signer le protocole et nous avons suivi leurs conseils", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse télévisée à Damas.

Moscou, allié de longue date de Damas, a accentué la semaine dernière sa critique contre les repré-



sailles du président Bachar al Assad à l'encontre des manifestants en présentant un projet de résolution devant le Conseil de sécurité de l'Onu. Aussi la Syrie devrait accueillir les observateurs de la Ligue arabe, comme le prévoit l'accord. "La signature du protocole marque le début de notre coopération avec la Ligue arabe", a-t-il ajouté. L'accord aurait été signé par le vice-

ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Mekdad, au siège de la Ligue arabe, au Caire. Rapporte l'agence Reuters

R. N.

Publicite